

Le Guide des jobs

en Hauts-de-France

Toutes les infos
pour décrocher ton job
d'été, d'hiver ou étudiant.

Édito

Trouver un job vous apparaît très difficile et vous êtes nombreux à vouloir un travail saisonnier ou étudiant pour une rémunération complémentaire. Le réseau régional Information Jeunesse propose de vous aider ! Il vous accompagne dans votre recherche de jobs et vous propose des services très concrets.

Des événements dédiés à l'emploi tels que des jobs dating, des rencontres ainsi que des forums sont organisés au cours de l'année par l'ensemble du réseau Information Jeunesse en Hauts-de-France.

Pour rester informé et avoir la possibilité de participer à ces événements, rendez-vous sur notre site internet et suivez-nous sur les réseaux sociaux.

Le guide des jobs en Hauts-de-France paraît chaque année. Il est à votre disposition gratuitement. Il vous donne des conseils, des astuces, des informations pratiques, des pistes, des références de secteurs professionnels qui recrutent, des adresses régionales, des sites internet pour trouver votre job et des informations en droit du travail.

Utilisez ce guide dans toutes vos recherches. Il vous donnera des réponses adaptées à vos questions et vous aidera à organiser votre démarche.

Bonne chance dans votre recherche !
L'Équipe du CRIJ Hauts-de-France

Sommaire

MON JOB ET MES DROITS	4
À quel âge peut-on travailler?	4
Le salaire	4
Ce que dit la loi	5
Le contrat de travail	6
Zoom Avant 18 ans : des jobs accessibles	7
Un job en auto-entrepreneur	8
Zoom Étudiant et salarié / Travail "au noir"	9
Faire valoir ses droits	10
ORGANISER SA RECHERCHE	12
Comment chercher	12
Zoom Trouver un job grâce aux réseaux sociaux	14
Le CV	16
Le mail ou la lettre de motivation	19
L'entretien	21
Zoom Les jobs d'hiver	22
LES SECTEURS QUI RECRUTENT	23
Agriculture	23
Animation, sports	24
Zoom Le Bafa	25
Commerce et grande distribution	26
Encadrement scolaire et périscolaire	27
Hôtellerie-restauration	28
Parkings, sécurité, autoroutes	28
Nettoyage, entretien	29
Santé	29
Zoom Baby-sitting	30
Services à la personne	31
Zoom Jobs insolites	32
Sondages, télémarketing, téléassistance, recensement	33
Tourisme, culture, événementiel	34
Transports	37
UN JOB À L'ÉTRANGER	39
Préparez votre projet	38
Formalités et démarches	38
Santé	38
Comment chercher?	39
Quelques pistes	40
LE CRIJ ET LE RÉSEAU INFORMATION JEUNESSE	41



MON job ET MES droits

Un job est un emploi comme un autre. Il est soumis au droit du travail. Vous avez les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres salariés.

À partir de quel âge peut-on travailler ?

Travailler dès 16 ans, c'est possible. Cependant, une autorisation des parents ou du représentant légal est obligatoire.

Dans certains cas, le travail peut être autorisé à partir de 14 ans (voire avant pour le mannequinat, la publicité...), mais des règles particulières doivent être respectées. Dans la pratique, les recruteurs ont tendance à recruter davantage les jeunes à partir de 18 ans.

Le salaire

Il est versé chaque mois et s'accompagne d'un bulletin de paie à votre nom sur lequel doivent figurer certaines mentions obligatoires : poste occupé, période de paie, nombre d'heures effectuées, intitulé de la convention collective, salaire brut, nature et montant des cotisations sociales patronales et salariales, prise en charge des frais de transport, salaire net, congés.

Conservez à vie vos bulletins de paie, ils vous seront utiles pour faire valoir vos droits.

Le salaire net, c'est quoi ?

C'est la somme que vous recevrez. Son montant se calcule en retirant les cotisations sociales (environ 23 % du brut).

Le Smic, c'est quoi ?

C'est le salaire minimum.

Le Smic au 1er janvier 2025 est de 11,88 € brut de l'heure, soit 1 801,80 € brut par mois sur la base de 35h hebdomadaires.

À titre indicatif, le montant mensuel net du Smic s'élève à 1 426,30 € environ.



Salaire des moins de 18 ans

Rémunération minimale versée aux mineurs ayant moins de 6 mois d'activité professionnelle :

- moins de 17 ans : 80 % du Smic.
- entre 17 et 18 ans : 90 % du Smic.

Rien ne vous empêche de négocier pour demander plus !

Job et impôt



Les jeunes lycéens ou étudiants de moins de 26 ans ne paient pas d'impôt sur le revenu à condition que leurs salaires ne dépassent pas 3 fois le Smic.

Ce que dit la loi

	18 ans et plus	16-17 ans	14-15 ans
Formalités administratives	Visite médicale d'information et de prévention	<ul style="list-style-type: none"> • Visite médicale avant embauche • Accord écrit des deux parents ou du représentant légal 	<ul style="list-style-type: none"> • Visite médicale avant embauche • Accord écrit des deux parents ou du représentant légal + cosignataire du contrat • Demande écrite de l'employeur à l'Inspection du travail (accord tacite 8 jours après l'envoi)
Emplois interdits ou réglementés	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> × Débits de boissons × Travaux comportant des activités dangereuses pour la santé et la sécurité du salarié et pénibles (travail sur machines, port de charges, travail en hauteur...) sauf dérogation ou déclaration à l'Inspection du travail 	
Durée maximale	<ul style="list-style-type: none"> • 10h par jour • 35h par semaine (jusqu'à 48h maximum) 	<ul style="list-style-type: none"> • 8h par jour • 35h par semaine uniquement pendant les vacances scolaires supérieures ou égales à 14 jours 	<ul style="list-style-type: none"> • 7h par jour • 35h par semaine (32h dans le secteur agricole) • Pas plus de la moitié des vacances scolaires (si supérieures ou égales à 14 jours)
Repos entre 2 jours de travail	11h consécutives	12h consécutives	14h consécutives
Repos hebdomadaire	1 jour (24h) ou plus selon accords	2 jours consécutifs dont le dimanche (dérogations possibles pour les 16-17 ans)	
Pause journalière	20 minutes toutes les 6h	30 minutes consécutives toutes les 4h30	
Travail de nuit	8h consécutives maximum sauf exceptions	× Interdit entre 22h et 6h sauf exceptions	× Interdit entre 20h et 6h sauf exceptions (mais jamais entre minuit et 4h)
Travail les jours fériés	Autorisé sauf le 1er mai (exceptions dans certains secteurs où il est payé double)	× Interdit sauf exceptions	

Le contrat de travail

Un contrat de travail écrit – temps plein ou partiel – doit vous être remis dans les 2 jours ouvrables suivant votre embauche. Vous devez le signer. On parle de « temps partiel » quand la durée du travail est inférieure à 35h par semaine. Tout contrat peut être rompu avant la fin en respectant les conditions réglementaires.

Pour en savoir plus : code.travail.gouv.fr



Mentions obligatoires

- Nom et adresse du salarié et de l'employeur.
- Désignation et description du poste de travail occupé.
- Si remplacement, nom et qualification de la personne remplacée.
- Durée du contrat, date de début et de fin pour les CDD.
- Salaire, indemnités et avantages en nature.
- Temps de travail hebdomadaire.
- Lieu(x) de travail.
- Durée de la période d'essai et du préavis en cas de rupture de contrat.
- Convention collective applicable.
- Caisse de retraite complémentaire et organisme de prévoyance.

Le CDD (contrat à durée déterminée)

Il est conclu pour une durée limitée. À la fin de votre CDD, vous avez droit à une indemnité de fin de contrat dite « indemnité de précarité » (10 % de la rémunération brute totale), sauf pour les jobs saisonniers, contrats vendanges et jobs étudiants.

La période d'essai est d'un jour par semaine pour les CDD inférieurs ou égaux à 6 mois (ou selon convention collective).

Le contrat saisonnier

Très répandu surtout dans les zones touristiques et agricoles, il est conclu pour un travail qui se répète normalement chaque année à des dates à peu près fixes (récoltes, cueillettes, activités touristiques, secteur agroalimentaire).

Il existe aussi le contrat de vendanges (cf. p.23).

Le contrat de travail temporaire (intérim)

Vous êtes salarié et rémunéré par l'entreprise de travail temporaire. Vous assurez une « mission » (tâche précise et temporaire) au sein d'une autre entreprise. Sa durée exacte est précisée dans le contrat de travail.

Le CDI (contrat à durée indéterminée)

C'est un contrat conclu sans limitation de durée, à temps plein ou temps partiel.



Fin de contrat

À la fin de votre contrat, l'employeur doit vous remettre à minima :

- un certificat de travail,
- un reçu pour solde de tout compte,
- une attestation à remettre à France Travail.

AVANT 18 ANS : DES JOBS ACCESSIBLES

N'hésitez pas à contacter directement les recruteurs. Vos atouts : dynamisme, motivation, savoir-être (capacité à communiquer, adaptabilité, sens de l'organisation, etc.). Sortez votre joker en précisant que vous êtes hébergé à côté de votre job. Et pensez à solliciter votre entourage !

Valorisez vos compétences et vos expériences : informatique, langues étrangères, Bafa, stages, baby-sitting, implication dans une association, chantiers de bénévoles, service civique, pompier volontaire...

Attention, travailler chez un particulier n'est autorisé qu'à partir de 16 ans.

Ces secteurs vous sont plus accessibles :



BABY-SITTING
Gardes d'enfants



TRAVAUX SAISONNIERS AGRICOLES
Conditionnement, maraîchage :
ramassage, cueillette de fruits,



VENTE
Boulangerie,



SERVICES À LA PERSONNE
Cours, garde d'animaux,
ménage, jardinage, assistance



ANIMATION
Encadrement d'enfants ou



RESTAURATION
Restauration rapide,

À défaut d'un job, voici des pistes pour d'autres expériences à valoriser sur votre CV ! Le réseau Information Jeunesse pourra vous aiguiller.

- Sapeur-pompier volontaire (SPV) dès 16 ans.
www.pompiers.fr rubrique Devenir sapeur-pompier volontaire
- Chantiers de jeunes bénévoles (cf. p.40)
- Coopératives Jeunesse de Service
<https://lafabriquecooperative.fr/cooperatives-jeunesse-de-services/>
- Bénévole sur un festival, un spectacle (cf. p.37) dans une association...
- Préparer le Bafa dès 16 ans (cf. p.25).
www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd
- Stages de découverte

Jobs et allocations familiales

Jeunes de moins de 21 ans : pour que vos parents continuent de percevoir les prestations familiales de la CAF (ou MSA), vos revenus ne doivent pas dépasser 55 % du Smic. www.caf.fr

Un job en auto-entrepreneuriat

Chauffeur VTC, livreur, services aux particuliers, création et vente de bijoux ou d'objets...

Certains jobs s'exercent en indépendant avec le statut de micro-entrepreneur. Vous n'êtes donc pas salarié d'une entreprise. Soyez vigilant quand vous répondez à une annonce, on peut vous imposer ce statut.

Conditions : le chiffre d'affaires de votre micro-entreprise est plafonné et ne doit pas dépasser certaines sommes sur une année d'activité. Ce régime fiscal et social est adapté pour des « petites » activités.

Démarches : le statut se demande simplement en ligne. Dès la réception de votre n° Siret, vous déclarez le montant de votre chiffre d'affaires chaque mois ou chaque trimestre.

Le calcul de vos cotisations et contributions s'effectue automatiquement.

www.bpifrance-creation.fr

www.autoentrepreneur.urssaf.fr

<https://formalites.entreprises.gouv.fr>



Limite de la micro-entreprise

Si vous êtes imposable sur le revenu, c'est à vous de cotiser pour les caisses de retraite, de Sécurité sociale ou de prévoyance. Vous ne pouvez déduire de votre chiffre d'affaires aucune charge (téléphone, scooter, vélo, déplacements...) et n'avez pas droit aux congés payés.

Vous devez aussi vérifier que vous avez une mutuelle correcte qui vous couvre en cas d'accident.



Étudiants entrepreneurs

Le statut national étudiant entrepreneur (SNEE) s'adresse en particulier aux étudiants et jeunes diplômés porteurs d'un projet de création d'entreprise. Seule condition requise : être titulaire du bac ou du niveau bac.

Parmi les avantages : aménagements d'emploi du temps, crédits ECTS et possibilité de substituer au stage le travail sur son projet. Ce statut permet de garder ou de retrouver le statut étudiant avec la possibilité (si vous avez moins de 28 ans) de conserver les bourses sur critères sociaux, la couverture sociale étudiante, les tarifs réduits... Pour obtenir ce statut, vous devez déposer votre demande sur : www.pepite-france.fr.

Votre Pepite étudiera votre dossier et, en fonction de votre motivation et de l'avancée de votre projet, vous délivrera ou non le statut.

Toutes les infos en région Hauts-de-France sur :

<https://www.ij-hdf.fr/informations/creer-ou-reprendre-une-entreprise>

Des infos également sur : www.cidj.com

ÉTUDIANT ET SALARIÉ

Vous pouvez bénéficier d'aménagements (dispense d'assiduité, emploi du temps adapté...).

Soyez vigilant cependant : il est parfois difficile de concilier la réussite d'une année d'études avec un job à plus de 15h/semaine. Renseignez-vous auprès du secrétariat de votre université et sur etudiant.gouv.fr.

Étudiant, stagiaire, apprenti... si vous percevez un revenu mensuel net avant impôt d'au moins 1 104,25 € (78 % du Smic), vous pouvez bénéficier de la prime d'activité.

Étudiants boursiers, attention : si vous gagnez plus de 3 fois le Smic sur une année civile, votre bourse risque d'être revue à la baisse.

Étudiants étrangers

Tout étudiant étranger peut travailler jusqu'à 964h/an (soit 60 % de la durée légale).

Au-delà, il vous faudra une autorisation. Les règles varient selon votre nationalité :

- Européen, vous pouvez travailler ;
- non-Européen, il vous faut un titre séjour « Étudiant » et l'employeur doit vous déclarer à la préfecture.
- Algérien, d'autres règles s'appliquent. Vous pouvez travailler 850h par an.

Pour les non-étudiants, un titre de séjour ou une autorisation de travail est nécessaire.

Les étudiants étrangers titulaires d'une carte de séjour Étudiant ne peuvent pas être auto-entrepreneurs. Pour en savoir plus :

> www.service-public.fr rubrique Fiches pratiques par thème / Étranger // Travail en France

> www.ij-hdf.fr/informations/sejour-et-travail-des-etrangers-en-france

TRAVAIL « AU NOIR »

Ne pas être déclaré par un employeur est illégal. Être déclaré garantit vos droits sociaux. Plus d'infos sur : secu-jeunes.fr rubrique Mon job & moi.

Conséquences si vous n'êtes pas déclaré :

- ✗ Encas d'accident du travail, vous n'êtes pas assuré.
- ✗ Vous n'aurez pas droit aux allocations-chômage, à la prime d'activité, aux APL...
- ✗ Vos heures de travail ne compteront pas pour le calcul de votre retraite.
- ✗ Si l'employeur ne vous paie pas, les recours seront extrêmement difficiles.
- ✗ Difficile d'obtenir un logement sans justifier de revenus.

Comment savoir si votre employeur vous déclare ?



www.urssaf.org rubrique Ressources documentaires / Espace jeunes

www.travail-emploi.gouv.fr rubrique Droit du travail / Lutte contre le travail illégal

L'Inspection du travail (Dreets) répond anonymement à vos questions. Contact à retrouver pages 10 et 11 ou sur : <https://hauts-de-france.dreets.gouv.fr>

Harcèlement au travail : un délit



Au travail, comme ailleurs, le harcèlement sexuel et/ou moral est interdit.

Comportement abusif, répété et intentionnel, le harcèlement vise à intimider, humilier, dégrader ou isoler un employé.

Il peut être exercé par un collègue, un supérieur ou un subordonné.

Si vous êtes dans une situation de harcèlement, **envoyez un SMS au 116 006**.

Ne restez pas seul, parlez-en à une personne de confiance (proches, collègues, représentants du personnel, médecin du travail) ou déposez plainte dans un commissariat.

De harcelé à harceleur, il n'y a parfois qu'un pas. Interrogez-vous également sur votre propre comportement. Ce que vous considérez comme de simples « petites blagues » peuvent aussi avoir de graves conséquences.

Harcelé, témoin, pour vous faire aider : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

Faire valoir ses droits

En cas de conflit avec votre employeur, des solutions existent.

À l'amiable :

- Les représentants du personnel ont pour mission de faire part de toute réclamation à l'employeur.
- Les syndicats de salariés.
- L'inspection du travail (Dreets).

Devant la justice :

- Le conseil de prud'hommes est compétent
- Les syndicats de salariés peuvent vous représenter en justice.

Toutes les informations sur :

<https://www.ij-hdf.fr/informations/les-droits-et-obligations-du-salarie>

Pour plus de renseignements, contactez l'inspection du travail.
Numéro unique pour toute question relative au droit du travail :
0 806 000 126 (prix d'un appel)

DREETS HDF

<https://hauts-de-france.dreets.gouv.fr/>

Tél : 03 20 96 48 60 / 03 60 81 50 00

(8h45-11h30 et 13h45-16h30)

Lille : Cité Marianne - 2 boulevard de
Strasbourg - BP 90219 - 59000 Lille
CEDEX

Coordonnées des DDETS par département

Aisne

Cité administrative - 02000 Laon

Tél : 03 23 26 35 00

Mail : ddets-directeur@aisne.gouv.fr

Nord

Pour connaître l'unité de contrôle
dont vous dépendez, un seul numéro

Tél : 03 20 12 55 55

Mail : ddets-cab@nord.gouv.fr

Siège social DDETS NORD

Cité Marianne - 2 boulevard de
Strasbourg - CS12488 - 59046 Lille
Tél : 03 74 00 61 14 (standard)

Site DDETS Valenciennes

Les Tertiales rue Marc Lefrancq
BP 90045 - 59301 Valenciennes
Tél : 03 27 09 96 96
Mail : ddets-59v-direction@nord.gouv.fr

Site DDETS Dunkerque

66 rue des Chantiers de France
BP26362 - 59140 Dunkerque
Tél : 03 74 00 63 88
Mail : ddets-uc5@nord.gouv.fr

Site DDETS Villeneuve d'Ascq

369 rue Jules Guesde
59650 Villeneuve d'Ascq
Tél : 03 74 00 64 01
Mail : ddets-uc1@nord.gouv.fr

Site DDETS de Douai

417 boulevard Paul Hayez
59500 Douai
Tél : 03 74 00 61 40
Mail : ddets-uc6@nord.gouv.fr

Oise

Siège social DDETS OISE

101 avenue Jean Mermoz
BP 10459 - 60004 Beauvais
Tél : 03 20 18 33 33
Mail : ddets-direction@oise.gouv.fr

Pas-de-Calais

Contactez la DDETS pour connaître
l'unité dont vous dépendez.
Tél : 03 21 60 28 00
Mail : ddets@pas-de-calais.gouv.fr

Jeunes en situation de handicap : vous avez les mêmes droits

www.monparcours handicap.gouv.fr

www.agefiph.fr

<https://www.ij-hdf.fr/informations/jeunes-handicapes-trouver-un-emploi-ou-une-formation>

Site d'Arras :

14 voie Bossuet (62000)

Site de Béthune :

16 Rue Gaston Defferre (62400)

Site de Boulogne-sur-Mer :

Quai Gambetta - Immeuble D - 62321

Site de Calais :

70 Rue Mollien (62100)

Site de Lens :

Avenue Van Pelt (62300)

Somme

40 rue de la Vallée - BP 71710

80017 Amiens

Tél : 03 64 26 88 00

Pour aller plus loin :

<https://code.travail.gouv.fr/>

www.travail-emploi.gouv.fr

rubrique Droit du travail

www.service-public.fr rubrique Fiches pratiques par thème /travail

Victime de discrimination ?

À l'embauche ou au travail, comme partout, toute forme de discrimination est interdite.

www.antidiscriminations.fr

3928 : signalement et accompagnement des victimes de discrimination.

www.defenseurdesdroits.fr/

Job et impôt

Les salaires versés aux jeunes âgés de 25 ans au plus au 1er janvier de l'année d'imposition pendant leurs études ou durant leurs congés scolaires ou universitaires sont exonérés d'impôts dans la limite de 3 fois le Smic.

www.impots.gouv.fr

ORGANISER sa recherche

Commencez vos recherches dès janvier-février pour les jobs d'été et dès septembre pour ceux d'hiver.

Comment chercher ?

Commencez par faire le point sur vos atouts, vos compétences, vos envies et vos contraintes. Puis, répondez aux offres ou envoyez des candidatures spontanées. Ciblez vos recherches et ne vous éparpillez pas !

> Déposez des petites annonces dans les commerces proches de chez vous.

> Suivez l'actualité des recrutements (LinkedIn, Facebook, sites des entreprises, France Travail...)

> Parlez-en autour de vous

> Soyez actif et disponible

> Créez-vous des alertes sur les sites d'offres



Il accompagne les jeunes dans leur recherche de job : offres d'emploi, organisation de forums et d'ateliers...

Consultez les actualités et événements dédiés aux jobs sur www.ij-hdf.fr et découvrez des offres d'emploi sur www.ij-annonces.fr.

Agenda national des opérations Jobs d'été : www.jobs-ete.com

Réseau relationnel

Pour obtenir conseils et pistes, parlez de votre recherche à votre famille, aux amis, anciens collègues de stage, voisins,

commerçants proches de chez vous et communiquez sur vos réseaux sociaux.

Pour les étudiants

Les Crous proposent des offres de jobs temporaires compatibles avec vos études ou saisonniers dans divers secteurs. www.jobaviz.fr

Autres pistes à explorer

Missions locales (16-25 ans)

Elles accompagnent les jeunes sortis du système scolaire et disposent d'offres d'emploi.

www.unml.info (annuaire des missions locales)

Maisons de l'emploi

<https://www.ville-emploi.asso.fr/annuaire-du-reseau>

L'AREFIE rassemble sur son site les missions locales et MEF des Hauts-de-France : www.arefie.org

Agences d'emploi et de travail temporaire

Elles proposent des missions courtes ou saisonnières.

Dans la plupart des cas, il faut être majeur.

Inscrivez-vous sur les sites des agences et relancez-les.



Scannez le QR Code pour retrouver les infos et les liens vers les sites des principales agences d'Interim.

Espaces saisonniers

Si vous êtes disponible plusieurs mois avec un peu d'expérience, contactez les Maisons des saisonniers. Adresses des maisons des saisonniers de votre région sur : <https://www.saisonnier.fr/>

La Boussole des Jeunes

Favorise la mise en relation rapide entre professionnels et jeunes pour bénéficiaire de services adaptés à leur situation. Connectez-vous pour être contacté par un professionnel de l'emploi.

www.boussole.jeunes.gouv.fr

Les Promeneurs du Net (PDN)

En relation directe avec les jeunes sur Internet, ces professionnels issus de différents secteurs écoutent et conseillent sur toutes les questions dont celle du job. Retrouvez-les sur :

www.promeneursdunet.fr

Se loger loin de chez soi



Colocations, auberges de jeunesse, résidences de jeunes travailleurs, résidences universitaires, dispositifs de la commune, campings, famille, amis, relations...

Il est plus facile de trouver un job quand on a déjà un hébergement !

Retrouvez toutes les infos sur les différents modes de logement et les aides qui existent dans notre guide du Logement disponible sur le site ij-hdf.fr, rubrique Nos publications.

Sites web et applis

Ils sont incontournables dans une recherche de job. Tapez les bons mots-clés dans votre moteur de recherche ou passez par des sites généralistes ou des plateformes. Téléchargez certaines applis sur votre smartphone.

Vous pouvez postuler en ligne ou y déposer votre CV. Retrouvez les principaux sites et applis ci-dessous.



Sites généralistes et applis

À titre indicatif :

indeed.fr

leboncoin.fr

hellowork.com

monster.fr

welcometothejungle.com

jooble.org

jobijoba.com

glassdoor.fr

saisonnier.fr

1jeune1solution.gouv.fr

cornerjob.com

jemepropose.com

emploi.handicap.fr

www.side.co

France Travail propose également des offres saisonnières accessibles à tout public et informe sur les journées de recrutement. Possibilité de déposer et diffuser votre CV en ligne.

www.francetravail.fr

Utilisez la recherche avancée.

Sites web des entreprises

Pensez aux pages « emploi » ou « carrières » des entreprises et grandes enseignes. Tapez le nom de l'entreprise suivi du terme « recrutement » dans votre moteur de recherche et postulez en ligne ou déposez votre CV.

TROUVER UN JOB GRÂCE AUX RÉSEAUX SOCIAUX

Incontournables pour vous faire repérer et entrer en contact avec des employeurs, les réseaux sociaux sont un bon moyen pour trouver un stage, un emploi ou un job !

Attention, cependant, à bien configurer votre confidentialité et à ne pas publier n'importe quelle info vous concernant (photos, contenus...). Car les recruteurs vont aussi consulter votre profil et se faire une idée de votre personnalité à travers vos publications !



Sur **LinkedIn**, premier réseau professionnel, consultez la rubrique Emploi et les pages des entreprises. Créez-vous des alertes LinkedIn Jobs.



Sur **X, Facebook, Instagram**, suivez les # liés aux jobs: #job et #jobsdete vous informent, par exemple, des dates des journées Jobs d'été organisées dans le réseau Information Jeunesse. Partagez avec vos contacts et amis votre recherche de job. Suivez les groupes jobs de votre territoire et l'actualité des entreprises.

Droit à l'oubli sur Internet

Pour obtenir des infos sur ce sujet, scannez le QR code !



Nos conseils

N'hésitez pas à entrer en contact avec les professionnels qui vous intéressent. Informez-les que vous cherchez un job. Exprimez votre motivation. Cela vous permettra aussi de développer votre réseau.

Travaillez votre identité numérique en ayant toujours un profil à jour : rédiger une petite biographie et un résumé de vos expériences sur LinkedIn, ajouter une photo de profil professionnelle et la mention « en recherche d'un job de... ».

Soyez précis et choisissez vos mots-clés avec soin. Ils doivent permettre à l'entreprise de repérer votre profil en premier !

Faites vivre vos comptes sociaux en partageant des contenus (actualités, articles, études...) sur le sujet en rapport avec votre univers professionnel.

Retrouvez nos articles consacrés aux réseaux sociaux sur le site **ij-hdf.fr** : <https://www.ij-hdf.fr/actualites/medias-numerique>

Forums et salons

Sur les salons de l'emploi, job dating, forums job, vous serez en contact direct avec les entreprises qui recrutent.

www.salonenligne.pole-emploi.fr/candidat

<https://mesevenementsemploi.francetravail.fr/mes-evenements-emploi/>

<https://jeunesdavenir.fr/nos-evenements/>

<https://jobfest.fr/>

www.c2rp.fr/actualites-evenements-evenements

<https://mesevenementsemploi.francetravail.fr/mes-evenements-emploi/>

Les collectivités en Hauts-de-France

> La plateforme Proch'emploi de la Région Hauts-de-France propose des offres d'emploi : <https://entreprises.hautsdefrance.fr/offres-prochemploi>

> Le Conseil départemental de l'Aisne est à l'initiative d'une plateforme mettant en relation employeurs et personnes en recherche d'emploi : www.aisne-actifs.com/

> Le Conseil départemental du Nord propose un site de recrutement ouvert à tous : <https://recrutement.lenord.fr/nos-offres>

> Le Conseil départemental de l'Oise propose un site de recrutement ouvert à tous : <https://oise.fr/information/offres-demploi>

> Le Conseil départemental du Pas-de-Calais propose une plateforme de mise en relation entre employeurs et bénéficiaires du RSA : <https://monjob62.fr>

N'hésitez pas à vous rendre sur les sites des villes proches de chez vous.

Les communes ou communautés de communes proposent parfois des offres d'emploi (CDD, CDI, Alternance, stage ou encore contrats saisonniers...) sur leurs portails.

Aisne

> L'Agglomération du Grand Soissons <https://emploi.grandsoissons.com/>

> La Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry : <https://www.carct.fr/offres-demploi-et-stages>

> L'Agglomération du Saint-Quentinois <https://www.agglo-saintquentinois.fr/engagee/lagglo-recrute/les-offres-demploi-1437.html>

Nord

> La Ville de Lille : <https://ville-lille.gestmax.fr/search>

> La Métropole européenne de Lille : <https://www.lillemetropole.fr/recrutement#page-search---index>

> La Ville de Roubaix : <https://roubaixemploi.fr/>

> La ville de Tourcoing : <https://www.tourcoing.fr/Vivre-a-Tourcoing/Commerce-Entreprise-Emploi/Emploi/Tourcoing-recrute>

> La ville de Villeneuve d'Ascq : <https://www.villeneuveascq.fr/offres-demploi-de-la-ville>

> La Ville de Coudekerque-Branche : www.coudekerque-emploi.fr/

> La Ville de Douai : https://formulaire.ville-douai.fr/site/recrutement/offres_demploi.php

> La Ville de Valenciennes : <https://www.valenciennes.fr/vie-municipale/vos-services-municipaux/la-mairie-recrute/>

Oise

- > La Ville de Beauvais : <https://emploi.beauvais.fr>
- > L'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) : www.emploicompiegnois.fr
- > La Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte : <https://www.ccpoh.fr/la-ccpoh/nous-recrutons/offres-demploi/>
- > Le territoire du sud de l'Oise : www.job-sudoise.fr/
- > La Communauté de Communes de la Picardie Verte (CCPV) : <https://www.picardieverte.com/economie/offresdemploi/>

Pas-de-Calais

- > La Communauté de communes du Ternois : www.ternoiscom.fr/index.php/offre-emploi/
- > La Ville de Lens : <https://villedelens.fr/ma-ville/recrutement/nos-offres-demplois/>
- > L'Agglomération de Calais : <https://emploi.calais.fr/offreemploi/>
- > La Communauté d'Agglomération Grand Calais : www.grandcalais.fr/emploisetstages/
- > La Communauté urbaine d'Arras : www.cu-arras.fr/emploi/

Somme

- > La Métropole d'Amiens : <https://emploi.amiens-metropole.com/>
- > La Ville de Péronne : <https://www.ville-peronne.fr/ma-ville/travailler-avec-peronne/la-ville-recrute>
- > La Communauté de commune Ponthieu-Marquenterre : www.ponthieu-marquenterre.fr/ccponthieu-marquenterre/recrutement/
- > La Baie de Somme : www.baiedesomme.org/emploi/

LE CV

Le CV doit être rédigé en cohérence avec l'offre de job et vous présenter sous un angle favorable. Optez pour une présentation claire, simple et aérée.

À quoi sert-il ?

Le CV présente vos parcours personnel et professionnel. Il valorise votre expérience, vos compétences, vos engagements, vos centres d'intérêt et vos activités de loisirs. Le petit plus : précisez votre disponibilité et votre mobilité.

Le CV en ligne

Il permet d'ajouter du contenu multimédia et des liens hypertextes. Vous envoyez un mail ? Mettez votre CV en pièce jointe de préférence au format PDF et nommez-le avec vos nom et prénom. Vous remplissez un formulaire de CV ? Utilisez le champ libre pour mettre en valeur vos atouts.

Quelques conseils

- Le CV doit être adapté à une offre. Donnez un titre à votre CV. Cela permet au recruteur de comprendre rapidement pour quel job vous postulez. « CV » n'est pas un titre !
- Notez votre nom de famille en majuscules.
- Soyez clair, précis et synthétique.
- Soignez votre orthographe !
- La photo est facultative. Si on vous la demande, vérifiez qu'elle est adaptée et de bonne qualité.
- Si vous vous inspirez de modèles de CV, évitez le copier-coller !
- Si vous utilisez des couleurs, optez pour des tons neutres qui passent aussi lors d'une impression en noir et blanc. Faire ressortir les bons mots-clés issus des offres d'emploi.
- Ajoutez le lien vers votre profil sur les réseaux sociaux professionnels comme LinkedIn.
- Et, à moins d'une idée extraordinaire, ne partez pas sur des CV trop originaux !

Mentionnez vos engagements et activités personnelles



Bénévolat, stage, séjour linguistique, chantier de jeunes bénévoles, volontariat, service civique, SNU, séjour au pair, mais aussi compétences en informatique, participation à des Moocs, création de contenus numériques (articles, vidéos, photos, podcasts), appartenance à un groupe de musique, à un club de sport... Mettez tout cela en avant, surtout si vous avez peu d'expérience.

Ces indices sur votre personnalité prouveront votre capacité à vous intégrer à une équipe et à vous intéresser. Cela plaira à de futurs recruteurs !

Le + Réseau IJ

Pour vous faire aider dans la rédaction de votre CV et de votre lettre de motivation, prenez contact avec la structure Information Jeunesse proche de chez vous via le formulaire de demande d'infos et de rendez-vous disponible sur le site ij-hdf.fr : <https://www.ij-hdf.fr/prise-de-rendez-vous>



En savoir plus

Rédigez son CV avec les outils en ligne !

Scannez le QR Code et retrouvez des infos, des conseils et quelques outils gratuits pour vous aider à rédiger votre CV et/ou votre lettre de motivation.

Nos conseils en vidéo pour faire votre CV sur www.cidj.com rubrique Emploi, jobs et stages

Photo facultative



20 ans

Tél. : 06 00 00 00 00

monmail@gmail.com

Profil LinkedIn

25 avenue des mimosas

59100 Roubaix

Permis B

COMPÉTENCES

- Maîtrise de l'anglais
- Goût du contact
- Endurance
- Gestion du stress

CENTRES D'INTÉRÊT

- Course à pied : participation à des marathons
- Cinéma

Emma MARTIN

Serveuse

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Été 2024

Serveuse au restaurant du golf des Flandres

- Accueil des clients
- Description du menu / suggestions
- Prise des commandes
- Service des boissons et des plats
- Encaissement

Week-end et vacances scolaires 2024

Employée restauration rapide chez Sandwich club (Villeneuve d'Ascq)

- Accueil des clients
- Traitement de la commande + service
- Encaissement

FORMATION

2024-2025 : Licence (L1) mention Miashs

Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales à l'université de Côte d'Azur

2024 : Bac général à dominante mathématiques et sciences physiques

Lycée XXX - Nice

Incontournable

CV, lettres de motivation, entretiens... Les conseils pour décrocher un job et modèles de CV et de lettres sur ij-hdf.fr



Le mail ou la lettre de motivation

La lettre ou le mail de motivation doivent compléter votre CV et donner envie au recruteur de vous rencontrer.



Vous postulez en candidature spontanée?

Positionnez-vous clairement sur un poste, montrez que vous vous êtes renseigné sur l'entreprise, ses activités et ses contraintes. Et insistez sur ce que vous pouvez apporter, votre disponibilité...

Quel format ?

C'est de plus en plus souvent par mail, avec votre CV en pièce jointe, que vous candidatez à un job, sauf si une lettre est clairement demandée par l'entreprise. Votre adresse mail doit être sobre, à vos nom et prénom, sans pseudo. Sinon, créez-vous une adresse spécifique dédiée à votre recherche de job.

Conseils pour vous démarquer

- Personnalisez votre lettre/mail et prenez le temps de la rédiger. Soyez clair, utilisez un langage simple et adapté à l'entreprise.
- Intéressez-vous à l'entreprise via son site web ou ses réseaux sociaux.

- Repérez des informations et mots-clés essentiels figurant sur l'annonce.
- Montrez en quelques phrases que vous appréciez l'entreprise, ses produits, ses services...
- Soulignez vos aptitudes pour le poste, montrez votre motivation et précisez comment vous vous imaginez en situation. N'hésitez pas à réutiliser les mots-clés repérés précédemment.
- Si vous avez déjà fait des stages ou exercé un job, insistez sur votre expérience, votre sérieux et votre sens des responsabilités.

Dans tous les cas, indiquez vos disponibilités : un mois, tout l'été, les week-ends, pendant les vacances scolaires... et précisez si vous êtes mobile (moyen de transport).



Bon à savoir

- Précisez bien la référence ou l'objet : candidature à un emploi de vendeur.
- Par mail, commencez par « Bonjour », par lettre utilisez plutôt « Madame, Monsieur ».
- Attention aux fautes d'orthographe ! Faites relire votre courrier avant de l'envoyer.
- Une lettre = une candidature. Le recruteur doit sentir que vous êtes intéressé par son entreprise.



Indispensable : le suivi de vos candidatures

Si vous n'avez pas de nouvelles une semaine après avoir envoyé CV et lettre, n'hésitez pas à relancer l'entreprise. En cas de réponse négative, demandez-en la raison pour réagir et revoir votre stratégie. Pour suivre tous vos envois, réalisez un tableau et indiquez, pour chacune des entreprises contactées, la date

d'envoi, la réponse, la date de relance, celle de l'entretien... Cela vous aidera à y voir plus clair ! **Scannez le QR code pour obtenir un modèle de tableau.**

Les essentiels d'un mail de candidature en quelques mots :

1. accroche, 2. développement, 3. disponibilité, 4. demande d'entretien

Nouveau message

À Adresse mail du correspondant
Cc Autre destinataire si besoin (non principal)
Cci Destinataire masqué
Objet Candidature au poste de...

📎 Pièces jointes : CV Quentin Dumas
Lettre de motivation (si demandée)

Bonjour Madame Xxx, Monsieur Xxx

ACCROCHE
→ La raison de votre candidature : réponse à une annonce, candidature spontanée...
→ L'accroche doit capter l'intérêt de votre interlocuteur.

DÉVELOPPEMENT
→ Mettez en valeur vos compétences et qualités en rapport avec la fonction et les missions du poste que vous convoitez.
→ Illustrez par des exemples tirés de votre expérience.
→ Montrez ce que vous apporterez à l'entreprise.

VOS DISPONIBILITÉS / MOBILITÉ
→ Vacances scolaires, week-ends, soirs en semaine...
→ Moyen de transport, hébergement assuré

DEMANDE D'ENTRETIEN
Au plaisir d'échanger avec vous, cordialement.

Quentin DUMAS
Tél. : 06 00 00 00 00

Envoyer

**Attention, si vous utilisez l'IA* (ChatGPT, Gemini, Perplexity...)
pour rédiger votre lettre, pensez à la personnaliser !**

* intelligence artificielle

L'entretien

Il est normal d'être stressé lors d'un entretien. En le préparant, vous serez plus détendu et la relation s'en trouvera facilitée. Les recruteurs se font une idée d'un candidat dès les premières minutes. Voici donc quelques conseils pour mettre toutes les chances de votre côté.

Premier contact

Dès que vous avez envoyé votre candidature, sachez que l'employeur peut vous contacter à tout moment. Si vous n'êtes pas dans des conditions idéales, ne répondez pas. Vous appellerez plus tard, au calme. Soignez le message d'accueil sur votre répondeur : veillez à ce qu'il soit neutre. Avant de conclure la conversation, notez le nom de la personne que vous allez rencontrer, le lieu, la date et l'heure du rendez-vous.

Différents types d'entretien

En face-à-face : restez naturel, soignez votre apparence et faites attention à votre posture !

Par téléphone : préparez-vous en avance et soyez réactif ! De plus en plus utilisé, il permet une pré-sélection rapide des candidats.

En visio : testez votre matériel informatique avant l'entretien (micro, caméra). Le jour J, assurez-vous que la connexion internet est bonne et faites attention à votre arrière-plan ainsi qu'à votre tenue !

En groupe : apprenez à vous distinguer des autres candidats sans pour autant prendre toute la place.

Avant l'entretien

- Renseignez-vous sur l'entreprise.
- Ayez en mémoire la fiche de poste, votre lettre et votre CV.

- Entraînez-vous à répondre à tous types de questions.
- Préparez une ou deux questions à poser au recruteur.
- Pensez aux qualités que vous pourrez mettre en avant (autonomie, réactivité, polyvalence...).
- Géolocalisez le lieu du rendez-vous et prévoyez votre trajet pour arriver quelques minutes en avance. Vous serez moins stressé le jour J.

Les règles d'or

- Mettre votre téléphone en mode silencieux.
- Ne pas mentir sur votre parcours.
- Répondre aux questions sans être arrogant.
- Savoir écouter, ne pas couper la parole.

Le jour J

- Votre tenue doit être adaptée au poste proposé mais vous devez aussi vous sentir à l'aise en la portant.
- Arrivez quelques minutes en avance.
- Ayez en tête le nom de la personne que vous allez rencontrer.
- Soignez votre vocabulaire, votre gestuelle, votre ton. Les recruteurs savent interpréter le langage corporel.
- L'entretien permet au recruteur d'estimer si vous êtes le bon candidat. C'est aussi l'occasion de vérifier que le poste correspond à vos attentes.
- Répondez calmement aux questions et posez-en aussi quelques-unes.
- Demandez au recruteur les modalités de réponse et les délais.
- Remerciez votre interlocuteur.

En savoir plus

www.cidj.com

www.emploi-store.fr

Après l'été, les pistes pour trouver un job d'hiver sont nombreuses. La plupart des recrutements se déroulent à partir de septembre/octobre. Anticipez !



Pour les fêtes de fin d'année

Marchés de Noël : repérez les commerçants et artisans ou contactez les mairies dès septembre.

Sapins : les producteurs proposent des missions liées à la coupe des sapins et à l'expédition de novembre à mi-décembre. Postulez auprès des grandes surfaces ou des jardinerie pour la vente.

Père Noël : sur des opérations de street marketing et des animations dans les centres commerciaux (cf. p. 26). Pour répondre aux lettres des enfants, contactez l'agence Manpower de Libourne (33) dès septembre.

Vendeurs et animateurs commerciaux : dans les boutiques, grandes surfaces, librairies, fleuristes et bien évidemment les magasins de jouets. Faites la tournée des magasins avec votre CV !

Métiers de bouche : restaurateur, boulanger, pâtissier, traiteur... ont du pain sur la planche pendant les fêtes ! Tentez votre chance et contactez-les dès les vacances de la Toussaint.

Livraison : chauffeur-livreur, préparateur de commandes (cf. p.26 et 37)... Ce secteur est encore plus dynamique pendant cette période.

Les inventaires

Les entreprises de distribution programment généralement leur inventaire en fin ou début d'année, tôt le matin, tard le soir ou le week-end. Retrouvez les annonces en ligne via les sociétés d'intérim ou les entreprises spécialisées.

www.fairson.fr/recrutement

www.rgis-job.fr

<https://inventaireplus.fr/>

La saison des pommes/poires

La récolte démarre en général dès septembre et jusqu'à fin octobre. De nombreuses offres sont en ligne sur <https://www.lagriculture-recrute.org/> <https://www.francetravail.fr/>

Chez les ostréiculteurs

Les exploitants proposent souvent des missions de quelques jours dès la mi-décembre pour la mise en bourriche des huîtres (débutants acceptés). Appelez directement, avant novembre, les ostréiculteurs ou les agences d'intérim des régions conchylicoles.

www.ostrea.org/pa-cat/emploi/emploi-ostreiculture/

www.francenaissain.com/offres-emploi

À la montagne

De décembre à avril, au pied des pistes ou en altitude, des saisonniers sont embauchés dans la vente, l'hôtellerie, la restauration, le tourisme, le nettoyage, l'animation. Les emplois de perchiste, pisteur secouriste, mécanicien de remontées mécaniques, billettiste, moniteur de ski sont proposés aux saisonniers ayant une qualification et de l'expérience. Très souvent la main-d'œuvre est locale. Offres d'emploi sur les sites des stations de sports d'hiver et de France Travail.

www.emploi-montagne.com

www.domaines-skiables.fr

www.francetravail.fr

<https://job-tourisme.fr/>

LES secteurs QUI recrutent

AGRICULTURE

Les travaux agricoles sont variés et offrent des possibilités de jobs un peu partout en France. Des contrats à temps plein ou à temps partiel sont possibles, notamment entre avril et octobre, mais le pic d'activité et les recrutements sont beaucoup plus importants l'été. Au fil des saisons, les activités sont multiples : entretien des cultures, ramassage de légumes, cueillette de fruits, de fleurs, vendanges, conditionnement... Sous serres, en plein champs, dans une exploitation agricole ou un entrepôt, ces travaux exigent une bonne forme physique et une tenue adaptée.

Un véhicule est très souvent indispensable pour se rendre sur le lieu de travail car les exploitations sont rarement desservies par les transports en commun : pensez au covoiturage.

L'employeur peut vous proposer un CDD, un contrat de travail saisonnier ou encore un Tesa (titre emploi simplifié agricole), formule d'embauche simplifiée et adaptée au secteur.

À savoir : L'agriculture est un secteur qui embauche des jeunes à partir de 16 ans.



L'aide Agri-mobilité

Généralement, vous n'êtes ni logé ni nourri. L'aide Agri-mobilité d'Action Logement permet aux saisonniers agricoles d'obtenir une aide de 600 € (150 € par mois) maximum pour se loger. www.actionlogement.fr

Vendanges



Cueilleurs de raisin, porteurs de hottes... Dès 16 ans, vous pouvez signer un contrat vendanges d'une durée d'un mois maximum (renouvelable 1 fois), avec un ou plusieurs employeurs. Ce contrat est accessible aux étudiants et aux salariés en congés payés. Il ne donne pas droit à l'indemnité de précarité. <https://travail-emploi.gouv.fr/>

À noter : ce secteur recrute de nombreux travailleurs étrangers à condition d'avoir un titre de séjour ou une autorisation de travailler. Plus d'infos auprès de la Dreet, Service de la main-d'œuvre étrangère (cf. p10). Il est maintenant possible de faire sa demande en ligne sur :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>

Où trouver des offres ?

www.francetravail.fr : taper « agriculture » dans le moteur de recherche
www.lagriculture-recrute.org : carte nationale des emplois saisonniers, calendrier agricole...

L'appli Jobopré recense des offres d'emploi saisonnier agricole en Nouvelle-Aquitaine.

<https://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/>

<https://www.anefa.org/hauts-de-france/>
www.apecita.com/offres

www.ge-geiq3a.fr/offres-demploi-2/

Privilégiez les contacts locaux : rencontrez les producteurs sur les marchés ou lors des journées portes ouvertes.

ANIMATION, SPORTS

L'animateur encadre des enfants ou des adolescents sur leur temps de loisirs (périscolaire, vacances) dans les accueils de loisirs, centres de vacances, classes de découverte ou campings. De nombreuses offres sont à saisir dans ce secteur !

Qualités requises : il est indispensable d'aimer travailler en équipe et vivre en collectivité, d'être pédagogue, à l'écoute, créatif et dynamique !

Qualifications

- Le Bafa pour être animateur (cf. p.25).
- Le BPJEPS (brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport) pour être animateur sportif.

Titulaire du BPJEPS AAN (activités aquatiques et de la natation), du BSB, du BNSSA, vous pouvez surveiller les lieux de baignade. Avec le BPJEPS AAN, vous pouvez, en plus, donner des cours de natation. www.ffss.fr

- La formation aux premiers secours PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1), accessible dès l'âge de 10 ans, est un atout supplémentaire. Renseignez-vous auprès du réseau Information Jeunesse.

Où trouver des offres ?

- Toute l'année sur les sites web des structures Information Jeunesse et lors des journées Jobs d'été organisées par le réseau IJ :

www.jobs-ete.com

www.cidj.com

www.ij-annonces.fr

- Via le réseau Profession Sport et Loisirs : <https://lesportrecrute.fr>

- Sur les sites web spécialisés :

www.planetanim.com

www.jobanim.com

<https://recrutement.ucpa.com/>

<https://ufcv-emploi.taleez.com/>

<https://laligue.org/offres-emploi/>

<https://lespep59.org/rejoindre-nos-equipes/>

<https://www.aroeven.fr/offres-d-emploi>

<https://www.diabolo.asso.fr/recrutement>

<https://www.avea-vacances.fr/>

page/nous-rejoindre

<https://www.animjobs.com/>

- Sur les sites de recrutement des villages de vacances (cf. p.35)

- Candidatez sur des séjours adaptés : <https://cnlta.asso.fr>

Site du conseil national des loisirs et du tourisme adaptés

À qui envoyer sa candidature spontanée ?

- aux organisateurs de séjours et accueil de loisirs :

www.colonies-de-vacances.com

- aux mairies

- aux campings (cf. p. 35)

- aux comités d'entreprise

<https://m.annuaire-comite-entreprise.com>



Être animatrice de colo a été un véritable tremplin, tant sur le plan personnel que professionnel. Passer mes journées avec des enfants fut une expérience très riche et pleine de moments mémorables !



Léna, 19 ans

POURQUOI?



À 16 ans révolus, vous pouvez préparer le **brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa)** qui permet d'encadrer de façon occasionnelle des groupes d'enfants et d'ados et d'animer des activités éducatives ludiques et de découverte en accueil collectif de mineurs (centres de loisirs ou séjours de vacances).

COMMENT ?



La formation se déroule sur 30 mois au maximum et en 3 étapes : formation générale, stage pratique, session d'approfondissement ou de qualification. Elle est dispensée par différents organismes agréés par le ministère chargé de la Jeunesse.



COMBIEN ?

Comptez en moyenne 1000 € pour passer votre Bafa. Cependant, des aides financières peuvent être accordées, sous certaines conditions. Contactez la Caf, France Travail, la Mission Locale, le Conseil départemental, le Conseil régional, la mairie de votre ville, certains comités d'entreprise, la MSA (Mutualité sociale agricole)... **Toutes les aides en Hauts-de-France sur :**
<https://www.ij-hdf.fr/actualite/954/les-aides-au-bafa-bafd-en-region-hauts-de-france>

INFOS ET CONTACTS



Formation, liste des organismes de formation habilités et inscription en ligne : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

À savoir : Il existe de nombreuses offres dans les organismes de séjours adaptés. La spécialisation "enfant en situation de handicap" est donc particulièrement appréciée. Aussi, la qualification Bafa "surveillant de baignade" est à renouveler tous les 5 ans. Le BAFD permet d'exercer les fonctions de directeur. La formation est accessible à partir de 18 ans.



Le contrat d'engagement éducatif (CEE)

Il permet de participer occasionnellement à des fonctions d'animation. Il peut être rompu à tout moment. Sa rémunération ne peut pas être de moins de 51 € brut par jour. Si les fonctions de l'animateur nécessitent sa présence continue auprès des jeunes, l'organisateur prend intégralement en charge sa nourriture et son hébergement. www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F23425



COMMERCES ET GRANDE DISTRIBUTION

Grande distribution et magasins

De nombreux magasins emploient du personnel supplémentaire à certaines périodes de l'année (soldes, été, Noël, rentrée scolaire...) pour aider à la vente, à la caisse, aux livraisons, à la maintenance, aux inventaires, à la préparation des commandes, à l'emballage...

Les stations balnéaires fourmillent d'emplois saisonniers en période estivale ! Supérettes et autres magasins recrutent généralement leurs saisonniers dès février/mars, même si des offres sont encore disponibles à la dernière minute.

Retrouvez les offres de la plupart des grandes enseignes via leur site internet, Facebook, les agences d'intérim (cf. p.12) ou en participant à leur jobdating. Pour les autres boutiques, allez voir directement les responsables de magasin avec votre CV. Si vous n'avez pas peur de vous lever tôt, faites le tour des marchés pour décrocher un job.

Quelques sites carrières



> <https://recrute.carrefour.fr/>

> www.auchan-recrute.fr

> www.recrutement.leclerc

> www.carrieres-mousquetaires.com

> <https://u-emploi.com/offres-emploi>

> <https://emplois.lidl.fr/offres-d-emploi>

> <https://picnic.app/jobs/fr/shopper/>

> www.aldi.fr/carriere/recherche-offres.html



Employé de libre-service

Gérer la marchandise, approvisionner les rayons, faire le facing, respecter l'implantation, la qualité des produits, réaliser l'étiquetage, mais aussi accueillir, conseiller le client, encaisser et rendre la monnaie. Ce job demande certaines qualités : sens de l'organisation, de la relation clientèle et du commerce, rigueur, polyvalence, bonne condition physique.

Consultez les offres de la grande distribution, supérettes et agences d'intérim. Les débutants sont acceptés.



Vente sur les plages

Glaces, boissons, beignets...

Ce job saisonnier est difficile : votre forme physique doit être

au top pour arpenter les plages sous la chaleur et le poids de votre chariot ou de votre glacière. La rémunération varie souvent en fonction des ventes. Soyez vigilant ! Envoyez directement votre CV aux glaciers dès le printemps. Les recrutements sont toujours possibles à l'approche de l'été.

À savoir : Disposer d'un hébergement est un plus pour décrocher un job sur la côte.

Plus d'infos sur : www.francetravail.fr/actualites/le-dossier/emplois-saisonniers/les-metiers-de-la-plage.html

Travailler comme vendeur de glaces sur les plages du sud de la France a été une expérience très sympathique. Les journées sont parfois intenses, surtout pendant les pics de chaleur, mais l'ambiance est festive et on peut faire de super rencontres !

ENCADREMENT SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Soutien scolaire

> Chez un particulier

- Parlez-en autour de vous,
- déposez des annonces chez les commerçants,
- consultez les offres du Crous (réservées aux étudiants) sur : www.jobaviz.fr
- consultez les sites d'offres de services à la personne (cf. p. ??).

> Au près des maisons et des centres d'animation de quartier.

> Au près d'un organisme spécialisé : la plupart exigent un niveau bac + 3.

> **En ligne** : c'est une formule qui permet souplesse et gain de temps. Cela vous évite de vous déplacer mais nécessite d'être à l'aise avec l'outil.



Plus de sites web dédiés au soutien scolaire à découvrir en scannant le QR code !

Animation périscolaire

Les animateurs périscolaires encadrent les temps d'activité périscolaire (TAP) avant, après la classe et pendant la pause du midi. Ils peuvent proposer des activités manuelles, artistiques, sportives ou du soutien scolaire. Contactez les municipalités. Le Bafa est très souvent demandé (cf. p. 25).

Travailler dans son université

Les étudiants peuvent signer un contrat avec leur université pour assurer certaines activités. La durée est de 12 mois maximum, à temps partiel, et ne peut excéder un mi-temps. Adressez-vous à votre université :

www.etudiant.gouv.fr/fr

www.lilagora.fr/fr/

www.univ-littoral.fr/universite/recrutement/recrutement-etudiants/ www.univ-artois.fr/vie-etudiante/vie-pratique/financer-ses-etudes/contrat-etudiant

<https://profil.uphf.fr/>

www.u-picardie.fr/formation/financer-ses-etudes/jobs-emplois-etudiants

Agent de service, serveur/caissier dans les restos U, étudiant référent en résidence... Les Crous proposent aussi des contrats à l'année.

www.lescrous.fr/offres-emploi/

Encadrement scolaire

Les assistants d'éducation surveillent les élèves, aident à l'étude, aux devoirs ou à la scolarisation des élèves en situation de handicap dans les écoles, collèges, lycées. Il faut être titulaire du bac ou équivalent, être majeur (20 ans pour travailler en internat).

Consultez les offres de France Travail et envoyez des candidatures spontanées aux chefs d'établissement.

Inscrivez-vous en ligne sur le site de l'académie de votre choix.

Académie de Lille : <https://www1.ac-lille.fr/l-academie-recrute-124619>

Académie d'Amiens : www.ac-amiens.fr/edito/nos-besoins-annuels-ou-recurrents-122871

HÔTELLERIE- RESTAURATION

L'offre de job dans ce secteur est importante, même en plein été et surtout sur la côte : plongeur, cuisinier, commis de cuisine, serveur, femme ou valet de chambre, veilleur de nuit, réceptionniste, voiturier, bagagiste...

Qualités requises : être soigné, aimable, rigoureux, endurant, capable de s'adapter et avoir le goût du contact... Parler une langue étrangère est apprécié.



Législation spécifique

Dans les hôtels, cafés, restaurants, la durée du travail est fixée à 39h par semaine. Les heures supplémentaires sont interdites aux mineurs. Au-delà de 35h, il y a une majoration de salaire pour heures supplémentaires :

- de la 36^e à 39^e heure : + 10 %
- de la 40^e à la 43^e heure : + 20 %
- à partir de la 44^e heure : + 50 %

Vous ne pouvez pas travailler plus de 48h par semaine. Le repas est offert par l'employeur. À défaut, une indemnité compensatrice pour repas non pris sera versée. Les vêtements de travail (gants, blouses, chaussures...) sont fournis par l'employeur qui en assure l'entretien et le remplacement si besoin.

Envoyez une candidature spontanée ou présentez-vous directement en évitant les heures de service.

Les recruteurs sont variés : restauration rapide et/ou en livraison (sandwicheries, saladeries, sushis, pizzas, burgers...), cafétérias, campings, grands groupes de l'hôtellerie-restauration, clubs et villages de vacances, organismes de séjours de vacances pour enfants et adolescents.

Livraison de repas : cf. p.37 Course-livraison.

Où trouver des offres ?

- Sur les sites des grandes chaînes, rubrique Recrutement.
- Offres en France et à l'étranger : www.lhotellerie-restauration.fr
- France Travail : www.francetravail.fr
- Groupement d'employeurs sur votre région : www.resoemploi.fr
- Les Crous proposent des offres à l'année : agents de service, serveur, caissier dans les restos U.. : www.jobaviz.fr



Plus de sites
web dédiés
à ce secteur
en scannant
le QR code !

J'ai eu la chance de travailler comme serveur dans un café de bord de mer en Bretagne. Gérer les commandes, le service et le flux constant de clients n'était pas facile, mais j'ai rapidement pris confiance et j'ai adoré le contact humain !

Marco, 19 ans

PARKINGS, SÉCURITÉ, AUTOROUTES

Surveillance et gardiennage

Le CQP agent de prévention et de sécurité est obligatoire pour travailler sur le terrain. Travail en horaires décalés, en soirée, le week-end. <https://www.gardienrecrut.com/>

Parkings

Les agents d'exploitation de parking surveillent les entrées et sorties des piétons et véhicules, informent les clients, contrôlent les encaissements, assurent la sécurité des personnes et des installations. Démarchez les grands hôtels, les aéroports, les gares et les sociétés gestionnaires de parkings.

www.indigoneo.fr/fr
www.q-park.fr

www.effia.com/effia-recrute
www.sags.fr

Stations et aires d'autoroute

Les aires d'autoroute et les enseignes qui y sont présentes font parfois appel à de la main-d'œuvre supplémentaire. Démarchez-les directement. Une voiture est obligatoire. Travail le week-end et en soirée. Vous pouvez aussi contacter les enseignes présentes sur les aires d'autoroute : www.autoroutes.fr/rubriqueAiresdeservice

NETTOYAGE, ENTRETIEN

Agent de propreté, laveur de vitres, ouvrier de blanchisserie industrielle... sont recrutés tout au long de l'année, mais aussi pour des remplacements l'été et pendant les vacances scolaires. Prévoir un moyen de transport. Consultez les offres de France Travail ou envoyez des candidatures spontanées aux sociétés de nettoyage.



**Consultez les offres du secteur
du nettoyage et de l'entretien en
scannant le QR code !**

SANTÉ

Services hospitaliers

Les agents des services hospitaliers s'occupent du confort des personnes hospitalisées : ménage, repas, aide aux malades, brancardier... Envoyez CV et lettre de motivation en début d'année aux hôpitaux ou cliniques.

Les étudiants en filière médicale ou paramédicale peuvent postuler pour être aide-soignants voire agents des services hospitaliers (ASH) ou infirmiers selon leur niveau de formation.

www.staffsante.fr
<http://emploi.fhf.fr>
www.emploisoignant.com

Pour les plus qualifiés, pensez aux agences d'intérim spécialisées :

<https://teamstaffing.fr/team-medical>
www.vitalis-medical.com

Les Ehpad ou « maisons de retraite » recrutent également pour effectuer des remplacements, surtout l'été. Débutants acceptés. <https://www.sanitaire-social.com/annuaire-ehpad-maisons-de-retraite/ehpad-et-maisons-de-retraite/liste-hauts-de-france>

Thermalisme et thalassothérapie

Les centres de cure thermale et de thalassothérapie recrutent du personnel pour l'accueil, l'hôtellerie, la restauration, le sport et l'esthétique. Postulez en ligne ou contactez directement les instituts.

www.france-thalasso.com (liste des instituts)

BABY-SITTING

Vous pouvez travailler chez un particulier à partir de 16 ans. Le baby-sitting n'est pas un job anodin. Les parents vous confient leurs enfants et ont confiance en vous !

BABY-SITTING, GARDE D'ENFANTS : QUELLES DIFFÉRENCES ?

Le baby-sitter assure une présence ponctuelle auprès d'enfants de plus de 3 ans. Il travaille donc de façon irrégulière. Tandis que le garde d'enfants exerce de façon régulière et peut s'occuper d'enfants de moins de 3 ans.



Attention aux arnaques !

Ne transmettez pas vos coordonnées bancaires avant d'avoir rencontré la famille qui va vous employer, n'envoyez jamais d'argent et n'achetez aucun matériel de puériculture.

QUEL SALAIRE ?

Le tarif horaire est défini par la convention collective, il ne peut être inférieur au Smic (13.20 € brut de l'heure, 10.32 € net environ +10 % de congés payés). Il tient compte de l'emploi occupé et du niveau de classification. Vous devez être déclaré. Il n'existe pas de forfait journée.

Le nombre d'enfants n'entre pas en compte dans la rémunération. La garde s'effectue au domicile des parents. Les baby-sitters peuvent être payés par Pajemploi ou Cesu. Dans ce cas, et avec votre accord, les parents font le nécessaire.

- Pour connaître la grille des salaires : www.franceemploi domicile.fr/
- Numéro national France Emploi : **09 72 72 72 76**
- Pour calculer sa rémunération et connaître ses droits : www.pajemploi.urssaf.fr
www.cesu.urssaf.fr



Baby-sitting et réseau IJ

Le réseau Information Jeunesse propose toute l'année des services et des animations autour du baby-sitting : offres d'emploi, job dating, formation petite enfance, premiers secours (cf. p. 41).

COMMENT CHERCHER ?

Si vous avez moins de 18 ans, déposez des annonces dans les commerces de votre quartier, distribuez votre carte aux parents à la sortie des écoles et faites fonctionner le bouche-à-oreille.

Les plus de 18 ans pourront, en plus de ces démarches, consulter les offres des services spécialisés. Parfois, un véhicule est demandé pour emmener les enfants aux activités sportives ou de loisirs.

Adresses des organismes sur : www.servicessalapersonne.gouv.fr rubrique Annuaire

Pour en savoir plus sur les jobs chez les particuliers, scannez le QR code !



SERVICES À LA PERSONNE

Ils regroupent un ensemble de services rendus à domicile : baby-sitting, assistance aux personnes âgées, gardiennage, bricolage, courses, garde d'animaux, jardinage, ménage, soutien scolaire...

Les mineurs à partir de 16 ans peuvent tenter leur chance auprès des particuliers. Déposez vos annonces chez les commerçants, dans les boîtes aux lettres, les sites d'entraide entre voisins...

Plus de 18 ans, retrouvez des offres sur les sites spécialisés :

<https://www.admr.org/rejoignez-nous>

<https://www.famillesrurales.org/emploi/stage/benevolat/offres>

Contactez les organismes :

www.servicalapersonne.gouv.fr
rubrique Annuaire

En savoir plus :

www.franceemploidomicile.fr

i

Le Cesu

Vous pouvez être payé avec un chèque emploi service universel (Cesu). C'est l'assurance d'être déclaré et assuré en cas d'accident. L'employeur bénéficie d'avantages fiscaux. www.cesu.urssaf.fr

« L'un des aspects les plus gratifiants de mon travail auprès d'une personne âgée a été de voir à quel point ma présence lui apportait du réconfort et de la joie. J'ai appris à écouter, à être patiente et j'ai développé mon empathie. »

Rose, 20 ans

Assistance aux personnes âgées

Proposez vos services pour les aider dans leur quotidien : repas, courses, petit bricolage, jardinage, aide administrative, dépannage informatique... Il s'agit la plupart du temps de jobs à temps partiel. Vous pouvez donc avoir plusieurs employeurs.

Adressez-vous aux agences agréées (voir ci-dessus) ou contactez le CCAS ou CIAS de votre commune.

Il est souvent nécessaire d'être titulaire du permis B, de posséder un véhicule et d'avoir de l'expérience dans ce secteur.

Retrouvez les organismes de services à la personne en Hauts-de-France en scannant le QR code !



Travaux d'entretien / garde d'animaux (pet sitting)

Pendant les vacances, on recherche souvent des jeunes pour jardiner, arroser des plantes, garder, nourrir et promener les animaux... Laissez des petites annonces dans les boîtes aux lettres. Déposez-en également chez les vétérinaires, dans les animaleries ou auprès des agences spécialisées.

<https://fr.holidog.com>
www.animaute.fr



JOBS INSOLITES

Sur un ferry ou un bateau de croisière : hôtes/hôtesse de croisière, chargés du contrôle embarquement, billets... Postulez directement auprès des compagnies. Vous vivez près d'un fleuve ou d'un canal ? Envoyez votre candidature dès le mois de mars pour travailler en lien avec les croisières fluviales. les locations de bateaux sans permis.

Dans un petit train touristique : des postes de conducteurs sont proposés l'été. Accueil des passagers, contrôle des billets, conduite sur un parcours prédéfini et nettoyage du véhicule. Langues étrangères souhaitées. Offres auprès de France Travail, agences d'intérim... www.francetravail.fr

Dans un casino : des postes de croupiers, hôtesse, serveurs, équipiers sont à pourvoir toute l'année. Il faut être majeur et avoir un casier judiciaire vierge. www.barriere-recrute.com et www.groupe-partouche.com/recrutement

Auprès d'associations pour préparer la rentrée scolaire : gestion des manuels scolaires (logistique, administratif, téléconseiller) auprès de l'ARBS (spécialisée dans les fournitures scolaires) mais aussi pour distribuer les manuels scolaires en lien avec les associations de parents d'élèves. www.arbs.com/recrutement/ (Marcq-en-Barœul et Amiens). Association des parents d'élèves www.education.gouv.fr/les-parents-l-ecole-9899#edugouv-summary-item-15

Sur des événements sportifs (Tour de France, Paris-Nice, 24h du Mans...) : hôtes/hôtesse, ambassadeurs, chauffeurs... Découvrez les offres et postulez sur les sites des événements : www.aso.fr rubrique Nous rejoindre, www.24h-lemans.com

Dans une société de pompes funèbres : Porteurs de cercueil, chauffeurs de voiture funéraire, vous pouvez exercer ces jobs solennels toute l'année en fonction des besoins (samedi, vacances scolaires). Rigueur, retenue et respect exigés. Postulez directement auprès des sociétés funéraires.

Dans un train ou un avion : personnel de bord, accompagnateur ou assistant voyageur pour accompagner des enfants qui voyagent seuls. Les compagnies de transports sous-traitent généralement ce service à des sociétés privées : www.cityone.fr/rejoignez-nous, www.connectravel.com/recrutement_accompagnateur.php Compteur de voyageurs dans les trains.

Sur une écluse : votre mission sera d'ouvrir les écluses pour laisser passer les bateaux. Renseignez-vous auprès des Conseils départementaux, des offices de tourisme, de la Mairie de Paris et des voies navigables de France www.vnf.fr

Dans une déchetterie : le job d'agent de déchetterie est proposé par certaines communes et intercommunalités pour des tâches d'accueil, information des usagers, aide au tri, entretien du site. Bonne capacité physique et ponctualité requises. Travail le week-end.

Avec les éboueurs : collecte des déchets ménagers, réception et chargement des poubelles dans le camion benne, rythme de travail soutenu et activité matinale. Contactez les entreprises de collecte de déchets, agences d'intérim ou adressez-vous directement aux communes et intercommunalités.

SONDAGES, TÉLÉMARKE- TING, TÉLÉAS- SISTANCE, RECENSEMENT



Enquêtes, tests de produits

Les grands instituts de sondage (BVA, CSA, Ifop, Ipsos, Kantar, OpinionWay...) emploient des personnes pour leurs enquêtes. Candidatez directement en ligne sur leur site. Vous pouvez aussi participer à des tests de produits alimentaires, cosmétiques... ou répondre à des études en ligne. Ces activités occasionnelles sont rétribuées par une indemnité, des bons d'achat, des chèques-cadeaux, des produits gratuits...

www.testezpournous.fr

www.testodesproduits.fr

www.devenirclientmystere.com

Collectes de dons

Travailler pour des ONG (AIDES, Oxfam, WWF...) consiste à aller à la rencontre des passants et leur proposer d'agir en devenant donateur régulier. Qualités requises : sensibilité aux causes humanitaires, environnementales ou de santé publique, sens du contact et force de persuasion.

<https://causeaeffet.com/>

Distribution presse / publicité

Les sociétés de distribution de journaux gratuits et d'imprimés publicitaires recrutent toute l'année des distributeurs, colporteurs, installateurs PLV. Véhicule obligatoire.

<https://recrutement.mediapost.fr/fr/annonces>

www.adrexo.fr/devenir-distributeur

Pour les quotidiens payants, contactez les services de portage de la presse régionale.

Keemia Lille - www.keemia.fr/lille/
395 bis Rue du Général de Gaulle
(Polygone Park)
59700 Marcq-en-Baroeul
Tél : 09 72 48 17 87

Téléopérateur, télémarketing, téléconseil

De nombreuses possibilités de jobs existent dans les centres d'appels. Certains sont dédiés à la vente de produits et services (télémarketeur), d'autres à la relation d'assistance clients (téléconseiller) et, enfin, il y a des postes polyvalents (téléopérateur). Aisance orale, adaptabilité (logiciels, procédures), connaissance des produits et des services sont requis.

En télémarketing, il faut des compétences en techniques de vente et être persuasif.

Centres d'appels, grandes entreprises de la banque, assurances, opérateurs téléphoniques, commerce en ligne, grande distribution, services publics (CAF, CPAM...), agences de marketing... De nombreux secteurs recrutent toute l'année, pour tous types de contrat. Pensez à l'intérim, à France Travail et aux job boards pour trouver des offres.

<https://recrutement.phone-regie.com/>

<https://jobs.opteven.com/>

<https://recrutement.iliad-free.fr/offres>

www.lasecurecrute.fr/accueil

Assistance, assurance : postulez directement sur les sites des mutuelles de santé.

www.ima.eu

<https://recrutement.europ-assistance.fr>

www.careers.axapartners.com/fr/fr

www.mutuaide.fr

www.fidelia-assistance.fr

www.allianz-partners.fr

Recensement : Les collectivités recrutent des agents recenseurs en CDD. Il faut en général avoir plus de 18 ans. Le job consiste à se présenter au domicile des particuliers, en journée et en soirée, et à les inciter à se faire recenser sur internet ou à l'aide d'un questionnaire papier. Contactez les mairies pour proposer votre candidature. Qualités requises : autonomie, facilité de contact, discrétion, respect de la confidentialité...

TOURISME, CULTURE, ÉVÉNEMENTIEL

L'idéal pour trouver un job dans le tourisme : une formation en tourisme, la pratique d'une ou deux langues, une bonne connaissance de la région, le goût du contact...



Agents d'accueil en office de tourisme.
Postulez en début d'année en mairie s'ils ne sont ouverts que l'été.

- Guides touristiques. Étudiants en histoire de l'art ou passionnés de culture, contactez les offices de tourisme.
- Chargés d'accueil, de caisse ou de vestiaire dans les musées et châteaux.
- Animateurs de club de plage (Bafa demandé).
- Plagistes. Installation et rangement des transats et parasols.

Postulez auprès des gérants de plage (coordonnées par les mairies).

www.monemploi tourisme.fr

www.adn-tourisme.fr

www.tourisme-espaces.com

Fédération des clubs de plage :

www.fncp.fr

Comités de tourisme en Hauts-de-France

> Comité Régional du Tourisme et des Congrès

3 rue Vincent Auriol

80000 Amiens

Tél : 03 22 22 33 66

<https://www.tourisme-en-hautsdefrance.com/>

> Agence Aisne Tourisme

Parc Foch – Avenue Foch

02000 Laon

Tél : 03 23 27 76 76

<https://www.aisne-tourisme-pro.com/>

<https://www.jaimelaisne.com/>

> Nord Evasion

51 rue Gustave Delory

59047 Lille Cedex

Tél : 03 59 73 59 59

<https://evasion.lenord.fr/fr>

> Oise Tourisme

22 place de la Préfecture

60000 Beauvais

Tél : 03 44 06 60 60

<https://www.oisetourisme.com/>

> Pas-de-Calais Tourisme

Route de la Trésorerie

62126 Wimille

Tél : 03 21 10 34 60

<https://www.pas-de-calais-tourisme.com/>

> Somme Tourisme

54 rue Saint Fuscien

80000 Amiens

<https://www.somme-tourisme.com/>

Clubs de vacances

Ils offrent de nombreuses opportunités de jobs à chaque saison : réceptionniste, serveur, barman, plongeur, commis de cuisine, animateur, personnel d'entretien, en France et à l'étranger. Généralement, vous êtes nourri et logé (avec participation).

Pour postuler, il faut être majeur, pratiquer au moins une langue étrangère et être disponible pour toute la saison d'été ou d'hiver. Il existe de nombreux organismes (VVF Village, Villages Club du Soleil, Odesia Vacances, Azureva, Club Med, UCPA, Belambra...).

Rendez-vous sur leurs sites Internet (rubrique Emploi ou Recrutement) pour connaître leurs offres. Vous trouverez également des offres sur le site de France Travail, domaine pro Tourisme.

<https://candidat.francetravail.fr/offres/emploi/tourisme/s40>

<https://job-tourisme.fr/rechercher-job-dans-le-tourisme>

<https://www.lesvillagesvacances.com>
www.clubmedjobs.com/fr

<https://recrutement.ucpa.com/>
www.groupepvc.com/talents/

www.villagesclubsdusoleil.com
www.vvf.fr

<https://recrute.belambra.fr/>

Campings

Un secteur où les offres sont nombreuses et les jobs variés : accueil, entretien (espaces verts, piscine, sanitaires, mobil-homes), restauration-bar, animation, surveillance de baignade.

Dynamisme et bonne forme physique requis ! Envoyez CV et lettre de motivation dès janvier pour l'été suivant.

Quelques offres de dernière minute sont toujours possibles.

www.ffcc.fr

www.campingfrance.com

www.campingdefrance.com

www.gestion-camping.com/emploi-camping.html

www.campingsjobs.com

<https://recrutement.campings-paradis.com/fr>

www.yellohvillejobs.com/fr

<https://jobs.europeancampinggroup.com/fr>

www.siblujobs.com/saison/

Activités de loisirs

Les structures de loisirs (laser game, escape game, cinémas, karting, mini-golfs, bowlings, trampolines parks, patinoires, piscines...) recrutent pour des postes d'accueil, de caisse, de service, de vestiaire ou d'entretien.

Des contrats étudiants à temps partiel pour le week-end peuvent être proposés et des offres pour l'été sont également à pourvoir, notamment dans les villes touristiques. Contactez directement les structures ou déposez votre CV en ligne sur leur site.

**Retrouvez des offres
du secteur des loisirs et de
l'événementiel en Hauts-de-
France en scannant le QR !**



Parcs de loisirs/Zoos/Aquariums

Ils offrent des jobs durant les mois d'été ou les petites vacances, dans l'accueil, la vente (billetterie, boutiques), la restauration et l'entretien.

Profil : être majeur, avoir une grande disponibilité (soirs et week-ends), de solides bases en anglais. Permis B souhaité. Faites le tour des parcs, zoos, aquariums de votre région et consultez les offres sur leur site ou déposez votre CV en ligne.

<https://emplois.disneycareers.com>

<https://futuroscope.nous-recrutons.fr>

<https://recrutement.parcasterix.fr>

Les parcs et zoos en Hauts-de-France

> Parc d'Olhain

Rue de Rebreuve
62620 Maisnil les Ruitz
Tél : 03 21 27 91 79

www.parcdolhain.fr

> Dennlys Parc

11 rue du Moulin de la Tour
62560 Dennebroeucq
Tél : 03 21 95 11 39

www.dennlys-parc.com

> Parc Bagatelle

Service Recrutement
RD 940
62155 Merlimont
Tél : 03 21 89 06 38

www.parcbagatelle.com/a-propos/recrutement

> La Mer de sable

Route nationale 330
60950 Ermenonville
Tél : 03 44 54 00 96

www.merdesable.fr/recrutement

> Parc Saint Paul

47 rue de l'Avelon
RD 931 - 60650 Saint-Paul
Tél : 03 44 82 20 16

www.parcstpaul.fr/offres-emploi/

> L'Aquaclub de Belle Dune

Promenade du Marquenterre
80120 Fort-Mahon-Plage
Tél : 03 22 23 73 00

www.baiedesomme.org/emploi/

> Nausicaá

Boulevard Sainte-Beuve
62200 Boulogne-sur-Mer
Tél : 03 21 30 99 99

www.nausicaa.fr/fr/recrutement

> Zoo de Maubeuge

Avenue du Parc
59600 Maubeuge
Tél : 03 27 53 75 84

www.zoodemaubeuge.fr

> Zoo Amiens Métropole

Esplanade de la Hotoie
80000 Amiens
Tél : 03 22 69 61 12

<https://www.zoo-amiens.fr>

Salons / Événementiel / Street marketing

Des agences spécialisées recrutent hôtes d'accueil ou animateurs de vente. Qualités requises : bonne présentation, aisance relationnelle, langues étrangères appréciées. Étudiants en tourisme ou en vente favorisés.

Annuaire des salons :

www.salons-online.com

www.unimev.fr rubrique Travailler dans l'événement

Festivals / Spectacles

Il est difficile de trouver un job dans les festivals qui font souvent appel à des bénévoles. Contactez les organisateurs. Quelques pistes : chargé de billetterie, poseur d'affiches et distributeur de flyers, assistant de régie... Rapprochez vous des organisateurs de ces événements pour voir s'ils ont des besoins. L'agenda des festivals en France : www.leguidedesfestivals.com

<https://info-festival.net/festivals-par-region/hauts-de-france/>

Les salles de spectacles labellisées Scènes nationales, les centres culturels et théâtres municipaux recrutent des

étudiants sur des postes d'hôtes de salle, contrôleurs de billets, gardiennage... Contactez les salles dès le début de l'année pour la saison suivante.

www.scenes-nationales.fr/carte

Pour retrouver des offres d'emploi dans le secteur de la musique et de la scène :

www.cnmwork.fr

« Travailler au Futuroscope était un peu un rêve pour moi ! Chargé de l'accueil des visiteurs, j'ai eu l'opportunité de rencontrer des familles et des enfants enthousiastes. C'est génial de contribuer à leur créer des souvenirs inoubliables ! »

Victor 19 ans

TRANSPORTS

Course-livraison

Les sociétés de courses, les grandes entreprises ou administrations ayant un service de coursiers interne recrutent des jeunes pour des postes de coursier, chauffeur ou livreur (du plat cuisiné aux documents, en passant par la livraison de médicaments).

Scooter, moto, voiture ou camionnette sont souvent fournis mais on peut vous demander d'avoir votre propre véhicule. BSR ou permis A ou B exigés selon le type de véhicule utilisé.

www.jobtransport.com

Certaines sociétés de location de voitures recrutent des jeunes pendant l'été pour récupérer leurs véhicules. Permis B de plus de 2 ans exigé. Les annonces sont diffusées sur leurs sites.

Pour les plus sportifs et ceux qui n'ont pas le permis de conduire, des sociétés de coursiers à vélo, triporteurs, véhicules électriques sont présents dans de nombreuses villes.

<https://lapetitereine.com>

www.emploivelo.com

www.yper.fr/devenir-livreur-shopper

<https://jobs.picnic.app/fr/jobs>

<https://citeliv.fr/>

Un job « ubérisé »

Les services proposés (chauffeur, coursier...) via des plateformes (Uber, Deliveroo...) sont effectués par des indépendants souvent déclarés en micro-entreprise (cf. p.8). Ils sont rémunérés à la tâche et peu couverts en termes de protection sociale (accident du travail, arrêt...). Ils doivent donc avoir une mutuelle correcte. La souplesse gagnée sur l'organisation du temps de travail implique ainsi une certaine précarité.

Manutention-logistique

De nombreux emplois sont disponibles dans les entreprises souvent situées dans les zones d'activité. Un véhicule est nécessaire car ces zones sont souvent situées en dehors des villes. Postulez auprès des agences d'intérim.

www.jobtransport.com

Déménagement

Cont actez les entreprises de déménagement dès mars/avril, sans oublier les agences d'intérim.

www.csdemenagement.fr

UN job À L'ÉTRANGER

Choisissez le pays en fonction de vos compétences linguistiques et des opportunités de jobs.

Préparez votre projet

Commencez vos démarches très tôt (de 3 à 6 mois avant le départ). Certaines formalités demandent un délai.

À savoir

- Les jobs d'été sont souvent des postes peu qualifiés et, en général, peu rémunérés.
- Certains pays ne proposent pas de salaire minimum.

- Les employeurs préfèrent recruter des personnes qui font toute la saison (3 mois).
- Il est nécessaire de prévoir un budget pour le logement.
- Pensez à la carte d'étudiant internationale (Isic) et à la carte jeunes européenne (EYCA) pour bénéficier de réductions.

www.isic.fr

www.eyca.org

<https://esncard.org>

Formalités et démarches

Jobs dans l'Union européenne

Carte d'identité ou passeport si vous êtes ressortissant européen.

Jobs hors Union européenne

Passeport valide et visa de travail, plus ou moins facile à obtenir (prévoir un délai).

Depuis le Brexit, un visa est nécessaire pour travailler en Grande-Bretagne. Il est obligatoire d'avoir une offre d'emploi avant de partir. www.gov.uk

Pour l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, le Chili, la Colombie, la Corée du Sud, l'Équateur, Hong-Kong, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Taïwan et l'Uruguay, le Visa Vacances Travail (Working Holiday Visa) simplifie les démarches. www.pvtistes.net

Consultez le site de l'ambassade du pays qui vous intéresse.

www.diplomatie.gouv.fr rubrique Conseils aux voyageurs / Infos pratiques / Préparer son départ

Santé

- Protection sociale : en fonction de votre statut et des pays. Caisse des Français de l'étranger : www.cfe.fr
- Carte européenne d'Assurance maladie (CEAM) : elle est gratuite et valable 2 ans. www.ameli.fr rubrique Mes démarches
- Vaccinations : chaque pays possède sa réglementation. Serenseigner au moins 3 mois avant. <https://vaccination-info-service.fr>

Trouver un logement à l'étranger



Scannez le QR Code pour accéder aux ressources et coordonnées en région

Comment chercher ?

- Faites le point sur vos expériences et compétences.
- Informez-vous sur les conditions de vie et de travail du pays d'accueil, la situation locale du marché de l'employeur : https://eures.europa.eu/index_en www.diplomatie.gouv.fr
- Évaluez vos compétences en langues et adaptez votre CV aux habitudes du pays. Pour l'Europe, pensez au CV Europass : <https://europa.eu/euro-pass/fr>
- Rendez-vous dans le réseau Information Jeunesse (cf. p.41). Vous y trouverez des informations sur la mobilité à l'étranger, des dossiers par pays. Les structures Information Jeunesse labellisées Eurodesk ont des référents et des ressources Eurodesk : *Trouver un job à l'étranger, Guides Destination Europe et un peu plus loin..., Opportunity finder, Clics pays, exposition Partir comme volontaire*, etc.
- Réseau Eurodesk : <https://eurodesk.eu/france> www.cidj.com/eurodesk



Restez vigilant sur les offres et les conditions de travail !

Attention aux organismes proposant des services « clés en main » (job + logement), ils sont souvent très chers.

Sites d'informations

Portail européen de la jeunesse rubrique Travailler : https://youth.europa.eu/home_fr
 Infos pratiques sur les jobs à l'étranger conseils et témoignages : www.ij-hdf.fr www.youthmobilitymakers.com www.cidj.com
 Les informations à destination des expatriés : www.expats.com/fr www.francaisaetranger.fr

Sites d'offres

Les sites d'emploi à l'étranger sont nombreux sur le web : Monster, Indeed, Stepstone... Consultez plutôt les offres des services emploi du pays choisi accessible sur le portail de l'EURES (EUROPEAN EMPLOYMENT SERVICES). <https://europa.eu/eures/portal>

Rendez-vous également sur l'espace Mobilité internationale de France Travail. <https://www.francetravail.fr/international>

N'hésitez pas non plus à utiliser l'annuaire d'entreprises et d'agences de travail temporaire en Europe. www.europages.fr

Si vous cherchez un stage, un job d'été à l'étranger, une place au pair, une mission de bénévolat, un job d'hiver, un conseil ou tous types d'infos sur la mobilité internationale, renseignez-vous auprès du Club Teli. <https://www.teli.asso.fr/> Le CRIJ Hauts-de-France, partenaire du Club Teli, peut vous fournir un code d'accès aux offres. Demandez-le à l'adresse contact@crij-hdf.fr.

Demandeurs d'emploi : Le programme de **Targeted mobility scheme (TMS)** de l'Union européenne aide les demandeurs d'emploi à trouver un emploi, une formation ou un apprentissage dans un autre pays de l'UE, en Norvège ou en Islande. Il leur permet de bénéficier d'une aide financière pour prendre des cours de langue, obtenir une reconnaissance de ses qualifications et les frais de voyage. Il est ouvert aux personnes de 18 ans et plus qui sont ressortissants ou résidents légaux d'un pays de l'UE, de la Norvège ou de l'Islande.

https://eures.europa.eu/eures-services/eures-targeted-mobility-scheme-tms_fr

Quelques pistes

Hôtellerie-restauration

Secteur où les jobs sont plus faciles à trouver, surtout sans expérience.

www.hotelcareer.com
www.caterer.com

Consultez les sites carrières des grands groupes hôteliers internationaux, tels que :

<https://jobs.hilton.com/emea/en>
<https://careers.marriott.com/fr>
<https://careers.choicehotels.com/>

Travaux agricoles

Fruits et légumes en Australie, cueillette de pommes au Canada, récolte de fraises, salades et oignons au Danemark... Attention, travail physique!

www.fruitfuljobs.com
www.seasonworkers.com
www.pickingjobs.com
www.helpx.net

Travail dans les fermes en échange du logement et de la nourriture :
www.woof.net

Tourisme et animation

Postes d'accompagnateur, hôtes, animateurs, hygiène et sécurité... Un bon niveau dans la langue du pays, voire dans d'autres langues, peut être exigé.

www.leisurejobs.com
www.planetanim.fr

Postulez dans les organismes de séjours linguistiques :
www.unosel.org
www.loffice.or

Les parcs d'attractions en Europe recrutent : www.jetcamp.com

Une famille vous accueille en contrepartie d'une garde d'enfant et de tâches ménagères. Durée : de 6 mois à 1 an (12 mois minimum aux États-Unis). Âge requis : entre 18 et 27 ans. Vous êtes nourri, logé et recevez de l'argent de poche.

Faire appel à une association de placement au pair facilite le choix d'une famille et est plus fiable.

<https://www.ufaap.org/>
www.iapa.org
<https://www.aupairworld.com/fr>

Chantiers de bénévoles

Pas de job ? Participer à un chantier de jeunes bénévoles peut être une alternative. Nourri et logé, vous participez à une vie communautaire en échange d'une mission. Une contribution financière est demandée et le voyage est à votre charge.

www.cotravaux.org
<https://sci-france.org/>
www.concordia.fr
<https://volontariat.org>

Les campings

Les campings, clubs, villages vacances et parcs d'attractions recrutent toute l'année :

www.jetcamp.com
www.clubmedjobs.com
<https://emploi.fram.fr/jobs/>
www.kappaclub.fr/pi/recrutement
<https://careers.tuigroup.com/fr>

J'ai participé à un chantier de recherches archéologiques en Belgique. Notre camp se trouvait en pleine nature. Ce fut une expérience pleine de rencontres.

J'ai découvert de nouveaux métiers, et développé indépendance et autonomie !

LE **crij** ET LE RÉSEAU INFORMATION JEUNESSE

Centre Régional
Information Jeunesse (CRIJ)
Hauts-de-France
2 Rue Edouard Delesalle
59800 Lille
03 20 12 87 30
contact@crij-hdf.fr

Espace "Au fil de l'eau"

133 Avenue Jean Jaurès
02700Tergnier
03 23 57 27 11
pij@ville-tergnier.fr

AISNE

Centre Socio Culturel

47 Rue Pasteur 022110
Bohain-en-Vermandois
03 23 07 17 19
jeunesse02@orange.fr

Maison de l'Amitié France-Amérique

1 place des États-Unis 02400
Château-Thierry
03 23 83 51 14
mouhamed.diakite@ville-chateau-thierry.fr

Point Information Jeunesse

Rue de la Poste
02300 Chauny
03 23 40 07 06
pij@ville-chauny.fr

Centre Information Jeunesse de l'Aisne

56 Boulevard Gras-Brancourt
02000 Laon
03 23 23 70 09 / cij.aisne@gmail.com

Communauté de communes Picardie des châteaux

6/8 place Chareles de Gaulle
02320 Pinon
03 23 80 18 13
pointij@picardiedeschateaux.fr

Pole Jeunesse

27 Rue Victor Basch
02100 Saint-Quentin
03 23 06 90 40
pole.jeunesse@saint-quentin.fr

NORD

Espace de Vie Sociale "Le Phare"

16 Rue Leon Gambetta
59580 Aniche
03 27 87 89 11
pijinsertionlephare1@orange.fr

Maison Debosque

29 Rue Jean Jaurès
59280 Armentières
03 61 76 08 30
bij@ville-armentieres.fr

Centre Socio-Culturel « Le Nouvel Air »

15 Place du général Leclerc
59440 Avesnes-sur-Helpe
03 27 56 57 49
c.piechota@avesnes-sur-helpe.fr

Espace Part'age Joséphine Baker

rue Paul Perrier
59270 Bailleul
03 28 42 25 80
vteite@ville-bailleul.fr

Centre d'Animation Eclipse

47 avenue de Dunerque
59400 Cambrai
03 27 81 20 22
annick@sejc.fr

Maison pour Tous de Douai MJC

215 Rue d'Arleux
59500 Douai
03 27 71 18 19
pij@mjc douai.fr

Point Information Jeunesse

66 Rue des Chantiers de France
59450 Dunkerque
03 28 22 64 00
christiane.rots@eedk.fr

Point Information Jeunesse

103 rue Carnot (1er étage)
59155 Faches-Thumesnil
03 20 44 71 19
pij@ville-fachesthumesnil.fr

Centre Social l'Essentiel

78 Rue Gustave Desmettre
59250 Halluin
03 20 28 11 50
pij@cslessentiel.fr

Espace Jeunes

47 Rue Rouget de l'Isle
59320 Haubourdin
03 20 18 36 49
pij@haubourdin.fr

Centre Socio Educatif

2 Place Georges Degroote
59190 Hazebrouck
03 28 49 51 30
jeunesse@csehazebrouck.fr

Point Information Jeunesse

31 Rue Jules Guesde
59260 Hellemmes
03 20 33 10 13
pijhellemmes@mairie-lille.fr

Maison de l'Emploi et des Services Publics

Parvis Marcellin Berthelot
59510 Hem
03 20 66 58 11
pij@ville-hem.fr

Point Information Jeunesse

12 Rue du Moulin
59110 La Madeleine
03 28 52 66 90
informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr

Point Information Jeunesse

263 Rue du Bourg
59130 Lambersart
03 20 08 44 06
aloof@ville-lambersart.fr

Centre social et culturel

Zac la Florentine,
rue du Dépôt
59620 Leval
03 27 58 23 50
espaceflorentinejeunesse@orange.fr

Association Perspectives

4 ter Rue du Professeur Lamaze
59000 Lille
03 20 44 79 81
cyberperspectives59@gmail.com

Service Insertion Jeunesse

1 avenue de la république
59160 Lomme
03 20 92 24 04
mjlomme@mairie-lomme.fr

Centre J.Prévert

90 Rue Henri Barbusse
59120 Loos
03 20 18 79 31
pointinformationjeunesse@ville-loos.fr

GIP Réussir en Sambre Avesnois

20 Avenue Alphonse de Lamartine
59607 Maubeuge
03 66 32 32 35
pij@gipreussir.fr

Centre Social de Merville

Espace d'Animation Stéphane Hessel
18 Place Francois Mitterrand
59660 Merville
03 28 48 36 94
kfavier.merville@gmail.com

Point Information Jeunesse

8 ter Rue d'Alsace
59370 Mons-en-Baroeul
03 20 67 08 36
pij@ville-mons-en-baroeul.fr

Pôle Ressources et Compétences

Rue Roger Salengro (Zone Venot)
59264 Onnaing
03.27.20.98.95
pole-eco-emploi@onnaing.fr

Espace Jeunes

53 Grand'Place
59590 Raismes
06.36.21.74.05
jeunesse@ville-raismes.fr

Point Information Jeunesse

5 bis Rue de la Contesse de Segur
59760 Ronchin
03 20 52 26 03
pij@ville-ronchin.fr

Pole Ressources Jeunesse Nord

135 rue de Flandres
59100 Roubaix
03 59 57 32 65
mlahsini@ville-roubaix.fr

Pôle Ressource Jeunesse Laennec

1 Rue Joseph Dubar
59100 Roubaix
03 28 34 28 40
mkroua@ville-roubaix.fr

Pole Ressources Jeunesse Deschepper

50 rue Sébastopol
59100 Roubaix
03 20 36 91 46
claib@ville-roubaix.fr

Point Information Jeunesse

97 Rue Sadi Carnot
59350 Saint-André-lez-Lille
03 28 52 39 92
s.lequenne@ville-saint-andre.fr

Point Information Jeunesse

5 Allée de la Vinaigrerie
59113 Seclin
03 20 96 29 01
pij@ville-seclin.fr

Maison pour Tous

75 Rue d'Anjou
59690 Vieux-Condé
03 27 40 14 24
pij02.vieuxconde@gmail.com

Maison Communale de la ferme Dupire (OMJC)

80 Rue Yves Decugis
59650 Villeneuve-d'Ascq
03 28 80 54 25
cij@omjc-info.fr

Centre social Familles rurales

21 rue de Cambrai
59127 Wallincourt Selvigny
03 76 09 09 70
csfrjeunesse@gmail.com

Centre Socio Culturel Espace St Gilles

4 Rue de la Victoire
59143 Watten
03 21 88 34 77
jolefebvre10@gmail.com

Point Information Jeunesse

14 Rue Pierre et Marie Curie
RDC du Bat les Cigognes
59139 Wattignies
03 20 16 15 02
pij@mairie-wattignies.com

OISE

Blog 46

Rue Jules Ferry
60000 Beauvais
07.82.42.25.22
blog46@beauvais.fr

Centre social Espace Valois Multien

1 rue de la fraternité
60620 Betz
03.44.87.44.59.
jeunesse@csevm.fr

Point Information Jeunesse

68 Rue Basse Saint-Cyr
60120 Breteuil
03 44 45 43 50
jeunesse@csmj.fr

Point Information Jeunesse

105 bis Square Pierre Desbordes
60200 Compiègne
03 44 20 71 09
bij.polejeunesse@mairie-compiegne.fr

Centre Social Rural

32 Rue Frédéric Petit
60210 Grandvilliers
03 44 46 75 41
pij@csrgrandvilliers.fr

Centre Socio Culturel

Les portes du Valois
44 Rue Gambetta
60440 Nanteuil-le-Haudouin
03 44 88 37 90
jeunesse@cspv.fr

Point Information Jeunesse

51 Rue Charles Lescot
60700 Pont-Sainte-Maxence
03 44 61 55 12
jeunesse@ccpho.fr

PAS-DE-CALAIS

CCRA

66 Place du Général de Gaulle
62370 Audruicq
07 70 27 57 96
pij@ccra.fr

Espace Jeunes Michel Brule

Place des Droits de l'Enfant
62210 Avion
03 21 79 44 90
pij@ville-avion.fr

Point Information Jeunesse

Place du 4 Septembre
62407 Béthune
03 21 63 00 75
pij@ville-bethune.fr

Association Développement Social Urbain

19 Rue de Wicardenne
62000 Boulogne-sur-Mer
09 84 32 07 01
sandrine.fiolet@asso-dsu.fr

Point information jeunesse

68 bis Rue de la Pomme d'Or
62100 Calais
03 21 46 20 70
jeunesse@mairie-calais.fr

CCAS Maison d'Initiatives et de la Citoyenneté

1 Rue Thibaut
62220 Carvin
03 21 08 06 19
pij@carvin.fr

Maison des services de Courrières

5 Rue des Acacias
62710 Courrières
03 91 83 23 00
pointemploi@courrieres.fr

Maison intercommunale des Services et de la Solidarité (MISS)

Rue Claude
62240 Devres
03 21 99 26 02
constance.lemettre@cc-desvressamer.fr

Espace Jeunes

12 rue Barbusse
62460 Divion
06.31.34.93.50
nkowalczuk@ville-divion.fr

Point information jeunesse

Impasse Pantigny
62141 Évin-Malmaison
03 21 77 21 74
pij@mairie-evin-malmaison.fr

Enerlya Maison de la CAPSO France Services

30 avenue Roland Hugué
62560 Fauquembergues
03 74 18 20 03
pij@ca-pso.fr

Espace Nelson Mandela,

25 Bis Rue des Fusillés
62440 Harnes
03 21 13 82 42
pij@ville-harnes.fr

ADEFI Mission Locale

7 rue d'enfer
62140 Hesdin
03 21 03 26 10
a.gaquere@adefi-mlr.fr

Centre Social - Le Portel

46 Rue du General San Martin
62480 Le Portel
03 21 10 31 10
pijleportel@gmail.com

Centre Social

29 Avenue Villemessant
62520 Le Touquet-Paris-Plage
03 21 05 21 20
jftac15@hotmail.fr

Point Information Jeunesse

309 Rue Clovis
62800 Liévin 03 91 84 71 68
s.duchateau@lievin.fr

CC du pays de Lumbres - MSAP

1 Chemin du Pressart
62380 Lumbres
03 21 12 57 24
donatienne.fournier@ccplumbres.fr

Espace Jean d'Ormesson

Square Jacques Fayeulle
62250 Marquise
03 21 87 11 21
pij@villedemarquise.fr

Maison des Jeunes

rue Pierre Simon
62680 Méricourt
03 21 74 98 80
hassan.ait-essaghir@mairie-mericourt.fr

Pôle Jeunesse du Montreuillois - USJM

17 rue sainte Austreberthe
62170 Montreuil
03 21 05 40 04
cajdumontreuillois@gmail.com

Point Information Jeunesse

18/20 Rue Emile Basly
62590 Oignies
03 21 40 04 64
pij@oignies.fr

Centre Culturel et Soleil Soledad

Place Lyautey
62114 Sains-en-Gohelle
03 21 40 25 30
pij.sainsengohelle@gmail.com

Maison des ados

32 rue de Wissocq
62500 Saint-Omer
06 02 00 84 23
pij@ca-pso.fr

ADEFI Mission Locale

1 Rue des Procureurs
62130 Saint-Pol-sur-Ternoise
03 21 03 26 10
a.dubois@adefi-mlr.fr

Médiathèque Le Trait d'Union

1 chemin de st Nazaire
62880 Vendin-le-Vieil
03 74 83 02 87
pij@vendinlevieil.fr

Mission Jeunesse

33 Rue Boileau
62410 Wingles
03 21 38 96 49
karine.vercoutre@wingles.fr

SOMME

Maison pour Tous

1 Place Saint-Jacques
80100 Abbeville
03 22 24 25 18
pij@mpt-abbeville.asso.fr

Espace jeunesse "Odysée"

29 avenue de la paix
80080 Amiens
03 60 01 00 35
a.elansari@amiens-metropole.com

Espace jeunesse "Marivaux"

20 rue Montaigne
80080 Amiens
03 22 44 55 03
a.mandi@amiens-metropole.co

Espace jeunesse "Les Alpilles"

1 rue des alpilles
80090 Amiens
03 22 44 75 27
m.benredjeb@amiens-metropole.com

Espace jeunesse "Elbeuf"

9 rue Louis Antoine de Saint Just
80090 Amiens
03 22 50 32 72
s.aliane@amiens-metropole.com

Espace jeunesse "La tour du marais"

120 rue Simone Signoret
80090 Amiens
03 22 45 61 25
k.kouassi@amiens-metropole.com

Espace jeunesse "Etouvie"

Pavillon Allée de la Réunion
80000 Amiens
03 22 44 40 09
s.achouitar@amiens-metropole.com

Espace jeunesse "La Bretesque"

2 place Vogel
80000 Amiens
03 22 72 68 23
a.hennouni@amiens-metropole.com

Tiers Lieu Jeunesse "Corner à St Leu"

12/14 rue des majots
80000 Amiens
03 22 46 30 15
m.nouaour@amiens-metropole.com

Point Information Jeunesse

170 bis rue du Général Leclerc
80130 Friville-Escarbotin
03 22 30 68 87
sandrine.tetu@cc-vimeu.fr

Centre Social Intercommunal

12 Rue Louis Braille
80400 Ham
03 22 37 00 22
margaux.viseur@centresocialesstomme.fr

Point Information Jeunesse

13 Grande rue
80200 Monchy-Lagache
03 22 85 29 66
biblid@orange.fr

Point Information Jeunesse

5 Rue Jules Ferry
80200 Péronne
03 22 84 75 10
pij@ville-peronne.fr

Point Information Jeunesse

1 Rue de Verdun
80700 Roye
09 54 79 27 15
mij@roye.eu

**Rerouvez les coordonnées
des structures Information Jeunesse
proches de chez vous en scannant
le QR code !**



Le guide Trouver un job - Édition 2025 est une publication du réseau Information Jeunesse

Coordination : Florence Devenne (CIDJ)

Comité de rédaction : Jamila Baron (Info Jeunes Occitanie), Vanessa Boesch (Info Jeunes Auvergne-Rhône-Alpes), Fabienne Masse (Info Jeunes Pays de la Loire), Valérie Montembault (CIDJ), Pascale Serra (Info Jeunes Provence-Alpes-Côte-d'Azur)

Secrétariat de rédaction : Yasmine Agina (CIDJ)

Maquette et fabrication : Aneta Vuillaume (CIDJ)

Crédit photo de couverture : sturti / istockphoto.com

CIDJ - Centre d'Information et de Documentation Jeunesse

6/8, rue Eugène Oudiné - 75013 Paris

4, place du Louvre - 75001 Paris

Tél : 01 44 49 12 00

www.cidj.com / www.jobs-ete.com

Mise à jour régionale : CRIJ Hauts-de-France

Alix GRAVELINES et Marie VANCAECKENBERGH

www.ij-hdf.fr



#MonJobAvecInfoJeunes

Conformément à une jurisprudence constante, les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce guide malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur. La reproduction partielle ou totale des renseignements contenus dans cette édition est formellement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur.

© CIDJ / Réseau Info Jeunes 2025

Imprimé en France par XXXX

Dépot légal janvier 2025 - ISBN 978-2-84175-225-6

